

2023

Le P'tit Vezinais

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VEZINS

Retrouvez toute
l'actualité de
Vezins, dans ce
bulletin annuel !

Suivez-nous !
Commune de Vezins
www.mairie-de-vezins.com



Vezins!



Entreprise de propreté

PRESTATIONS DE NETTOYAGE
VERANDAS **VITRES**
COLLECTIVITÉS **TOITURE**
RAMONAGE **FIN DE CHANTIER**
SYNDIC **FAÇADE**
REMISE EN ÉTAT - RÉPURGATION



La Croix aux Boeufs
Saint-Georges-des-Gardes
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU
actionnet49120@orange.fr

02 41 29 23 50



Delphine & Richard
BIRAUD

vous accueillent du
Lundi au samedi.

07.86.02.97.45
rb@ocoeurdelimmo.fr

CONSEIL ET ESTIMATION OFFERTE
VENTE, ACHAT, LOCATION,
GESTION LOCATIVE
DIAGNOSTICS OFFERTS*

*voir condition

11, Place du Gerbier NUAILLE
Et 46, Boulevard de la Victoire CHOLET
www.ocoeurdelimmo.fr



Création & Entretien des jardins
Contrat d'entretien de jardins annuels

Un jardin singulier respectant la biodiversité



frederic.godin@live.fr

02 41 30 74 05

VEZINS

Sarl Godin Paysage



Pompes
Funèbres
Blouin - Jégo

ORGANISATION D'OBSÈQUES
CONTRATS OBSÈQUES
EXPOSITION DE MONUMENTS
CHAMBRE FUNERAIRE

6, rue Vallée
49310 VIHIERES
Tél. : 02 41 70 81 96
pfbloinjegolysfleurs@orange.fr



SARL CHARLOS

THIERRY CHARLOS
40 RUE NATIONALE
49340 VEZINS

POSE DE CARRELAGE
FAIENCE
CHAPE FLUIDE BELITEX

02.41.64.96.93

E-mail : sarl.charlos@wanadoo.fr



LYS FLEURS
Toutes compositions florales

Vente à distance

Ouvert tous les jours
sauf le dimanche après-midi

Sarl BLOUIN-JÉGO
6, rue Vallée - Vihiers
49310 LYS-HAUT-LAYON
Tél. : 02 41 75 90 07



Chères Vezinaises, Chers Vezinaiis,
Malgré les défis quotidiens auxquels nous sommes confrontés, les coûts de l'énergie continuent d'augmenter et l'inflation se traduit par des dépenses quotidiennes en hausse, notre action municipale reste résolument tournée vers l'amélioration de notre commune. Nous faisons face aux difficultés avec détermination et nous redoublons d'efforts pour offrir des services de qualité à nos habitants. Que ce soit en matière d'infrastructures, de services municipaux ou d'initiatives communales, nous travaillons sans relâche pour faire de Veziens un lieu dynamique et accueillant.

Alors que nous entrons dans la période estivale, je souhaite accorder une attention particulière aux personnes âgées, en particulier à celles qui se trouvent dans une situation d'isolement. Avec les fortes chaleurs à venir, je tiens à rappeler à tous qu'un registre communal est disponible en mairie pour que ces personnes puissent être contactées en cas d'épisode caniculaire et recevoir l'assistance nécessaire.

En ce début d'année, il y a eu du changement au sein du Conseil Municipal. Nadia Bouhatmi a démissionné de ses fonctions pour des raisons personnelles, et Blandine Binet l'a remplacée en tant qu'adjointe au Maire en charge de la commission Subventions, Perspectives et Développement. De plus, Frédéric Robert a été nommé conseiller municipal délégué à l'Urbanisme.

À Veziens, les élus et agents travaillent au jour le jour pour améliorer les services offerts à nos citoyens et rendre notre village plus dynamique et attractif grâce à nos équipements et infrastructures. La qualité de vie est l'une de nos priorités absolues. Nous mettons tout en œuvre pour une gestion optimale des finances communales, ce qui nous permet d'investir judicieusement.

Le parc de la Coulée des Douves a été entièrement aménagé pour devenir un espace de rencontre intergénérationnel. Nous rénovons nos biens immobiliers, tels que les locatifs de la rue Saint-Pierre ou encore la rue

d'Anjou, qui a été transformé en AIRBNB, ce qui générera des revenus supplémentaires pour la commune. Par ailleurs, nous transformons l'ancien bâtiment administratif de la gendarmerie en une maison de santé, qui accueillera des professionnels et permettra d'accueillir de nouveaux praticiens, garantissant ainsi des soins de proximité essentiels pour nos concitoyens. Les logements de l'ancienne gendarmerie sont également proposés à la vente en priorité aux primo-accédants, suscitant un grand intérêt. À la rentrée, les maisons dédiées aux personnes âgées dépendantes du projet Ages&Vie, situées au lotissement du Château, ouvriront leurs portes, en accordant une priorité aux résidents de Veziens et à leurs ascendants.

Les événements associatifs ont repris de plus belle et leur dynamisme est certain. Le bar à huîtres proposé de novembre à avril par le Comité des Fêtes rencontre un franc succès chaque premier dimanche du mois, la fête de la musique a rassemblé énormément de personnes sur deux jours, les concours de belote et bals du Club de l'Espérance, les 140 ans du Cercle Bel Air, les Maisons Illuminées, les animations proposées par les bénévoles de la bibliothèque, ainsi que de nombreux autres événements, ont également rencontré un véritable engouement.

C'est avec cet engagement que nous vous assurons de notre motivation à relever tous les défis qui se présentent à nous. Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les annonceurs présents dans ce nouveau bulletin municipal, qui nous renouvellent leur confiance.

Nous sommes fiers de travailler ensemble pour le bien-être et l'épanouissement à Veziens.

Je vous souhaite un bel été.

Cédric VAN VOOREN

Maire de Veziens
Vice-Président de l'Agglomération du Choletais
en charge de la Gestion des déchets
Vice-Président de l'Agence pour la Promotion du Choletais
Président du Syndicat Mixte Valor3E
Président Directeur Général de la SPL UNITRI

Sommaire

> VIE MUNICIPALE	3
> PÉRISCOLAIRE	33
> ÉCOLES	35
> ASSOCIATIONS	37
> INTERCOMMUNALITÉ	52
> INFOS PRATIQUES	57

Mairie de Veziens

Place Flandres Dunkerque - 49340 VEZINS
02 41 49 02 60
mairie@mairie-de-vezins.com
www.mairie-de-vezins.com

Horaires d'ouverture

Lundi - Mercredi - Vendredi : 9h00-12h00/14h00-18h30
Mardi - Jeudi : uniquement sur RDV : 9h00-12h00/14h00-17h00
Samedi : Fermé

Horaires agence postale communale

(Dans les locaux de la mairie)
Lundi - Mercredi - Vendredi : 9h00-12h00/14h00-18h30
Mardi - Jeudi - Samedi : Fermé

Le P'tit Vezinais est un bulletin gratuit d'informations. | Tirage : 900 exemplaires
ISSN 2969-8405 | Magazine imprimé sur du papier 100 % recyclé, fabriqué en France et réalisé avec des encres végétales. | Réalisation : Mairie de Veziens
Conception et impression : ICI, Cholet | Crédit photos : Mairie de Veziens - Associations | Directeur de publication : Cédric VAN VOOREN | Rédaction et photos : Pierre HERBRETEAU | Relecture : Véronique BARRE



L'équipe municipale

En début de mandat, les membres du Conseil municipal sont répartis dans les différentes commissions selon les souhaits qu'ils émettent et leurs centres d'intérêts. L'ensemble des élus fait partie de la Commission Finances (vote des budgets, différents tarifs...).

LE MAIRE



Cédric VAN VOOREN

Vice-Président de l'Agglomération du Choletais, en charge de la Gestion des Déchets
Vice-Président de l'Agence pour la Promotion du Choletais
Président du Syndicat Valor3E
Président Directeur Général de la SPL UNITRI

LES ADJOINTS



Claude POISSONNEAU

1^{er} adjoint
Patrimoine



Jean René BARILLÈRE

2^e adjoint
Urbanisme / Voirie



Linda DEROUINEAU

3^e adjointe
Solidarité et
Vie Associative



Mathieu FARDEAU

4^e adjoint
Éducation



Blandine BINET

5^e adjointe
Subventions,
Perspective et
Développement

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Liliane TIJOU

Conseillère
municipale déléguée
Vie associative et
marché communal



Marylène COTTENCEAU

Conseillère
municipale déléguée
Solidarité et
Éducation



Frédéric ROBERT

Conseiller
municipal délégué -
Urbanisme / Voirie et
Patrimoine

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Magali ROTURIER

Commissions :
Subventions,
Perspective,
Développement
et Éducation



Bernard CESBRON

Commissions :
Patrimoine et
Urbanisme / Voirie



Stève KOCHAN

Commission :
Patrimoine



Valérie CHOIMET

Commission
Éducation



Anne MALINGE

Commission :
Éducation



Luciane HELBECQUE

Commission :
Éducation



Ange SABATINI

Commissions :
Patrimoine et
Urbanisme / Voirie



Joseph CRESTIN

Commission :
Solidarité et
Vie Associative



Véronique BARRÉ

Commission :
Solidarité et
Vie Associative

Les séances du Conseil municipal

À Vezins, le Conseil Municipal se réunit une fois par mois (obligation légale une fois par trimestre).

Les séances du Conseil municipal sont publiques, des places sont réservées aux spectateurs qui peuvent ainsi assister aux débats. Toutefois, les textes n'autorisent pas de prise de parole du public ni aucun signe de manifestation. Ce sont les élus, représentant les citoyens, qui présentent les dossiers, participent aux débats et votent les délibérations.

Les séances se tiennent dans la salle du Conseil municipal de la Mairie.

Les comptes-rendus des séances sont consultables sur le site internet de la mairie :

www.mairie-de-vezins.com > rubrique « Vie Municipale & Intercommunalité ».



Calendrier pour 2023

Mercredi 14 juin à 18 h 30

Mercredi 19 juillet à 18 h 30

Mercredi 27 septembre à 18 h 30

Mercredi 25 octobre à 18 h 30

Mercredi 22 novembre à 18 h 30

Mercredi 13 décembre à 18 h 30

Comme le prévoit la loi, ils sont également affichés sous huit jours dans les panneaux extérieurs de la mairie.

BOUCHET
VEZINS

TRAVAUX
PUBLICS & PARTICULIERS

Terrassements | Assainissements
Goudronnage | Enrobés
Voiries & Réseaux Divers | Livraisons : matériaux

10 Ancienne Route de Trémentines | 49340 VEZINS
Tél. : 02 41 64 40 14
contact@bouchet-vezins.com | www.bouchet-vezins.fr

BIO ET LOCAL

Le mercredi : 16h30-18h
Le vendredi : 10h-12h30 / 15h-18h30

Ferme de la Grande Nillière

VENTE À LA FERME

LE RENDEZ-VOUS DES PRODUCTEURS BIO LOCALS

Nouveau mur musée ludique et interactif à découvrir dans notre magasin à la ferme

www.bernardgaborit.fr

Maison Gaborit - La Grande Nillière - 49360 Maulévrier

Finances

Suite aux décisions modificatives n°1 et 2 pour ajustement et reprise des résultats de l'exercice précédent et suite à l'adoption du Compte financier unique 2022, le budget s'équilibre à 1 330 209.63 € en fonctionnement et 2 072 325.00 € en investissement.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires ; annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire de la collectivité. Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est

autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2023 a été voté le 14 décembre 2022 par le conseil municipal.

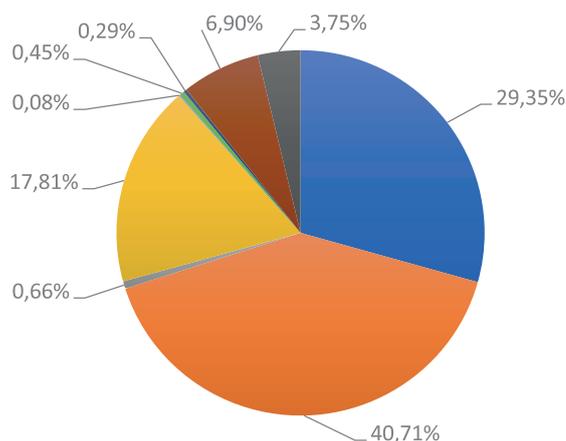
Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

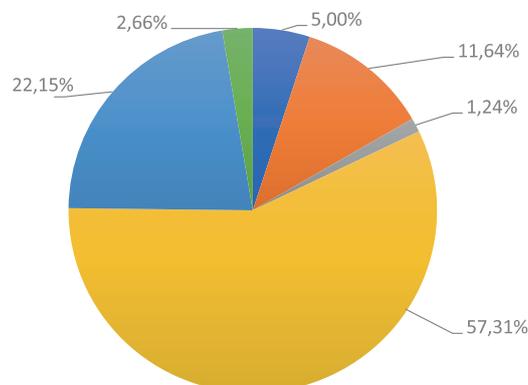
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Dépenses de fonctionnement	1 330 209.63 €
● Charges de gestion générale	390 610.00 €
● Charges du personnel	541 569.63 €
● Autres charges de gestion courante (subventions associations, OGEC, indemnités élus...)	236 925.00 €
● Charges financières	8 800.00 €
● Charges spécifiques	1 000.00 €
● Atténuation de produits	6 100.00 €
● Dotations en provision	3 500.00 €
● Virement à la section d'investissement	91 705.00 €
● Amortissement	50 000.00 €



Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal et les charges sociales, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées (cantine, accueil de loisirs, accueil périscolaire, ...), les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Recettes de fonctionnement	1 330 209.63 €
● Report 2021	66 354.63 €
● Produits des services	154 880.00 €
● Remboursement sur rémunérations de personnel	11 850.00 €
● Impôts et taxes	762 355.00 €
● Dotations et subventions	294 615.00 €
● Autres produits de gestion courante	40 155.00 €



Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, locations de salles, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions, ainsi qu'aux revenus des immeubles communaux (loyers).

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la commune.

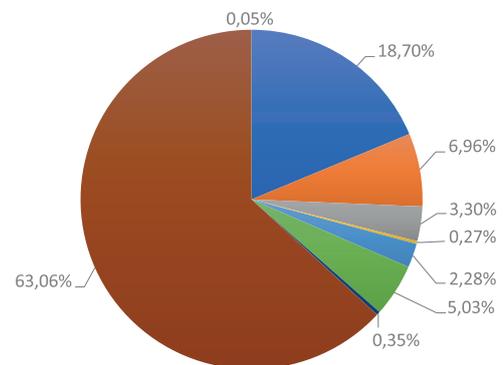
Le budget d'investissement regroupe :

> **En dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité, ainsi que le remboursement du capital des emprunts. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

> **En recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

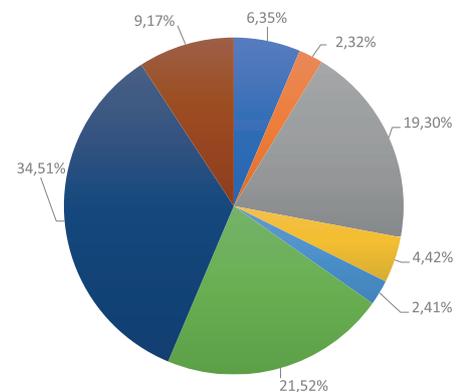
Dépenses d'Investissement 2 072 325.00€

● Remboursements emprunts (compris court terme)	387 500.00 €
● Travaux sur bâtiments	144 300.00 €
● Voirie	68 300.00 €
● Cimetière	5 710.00 €
● Acquisition de matériel	47 170.00 €
● Aménagement de la coulée des douves	7 225.00 €
● Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie	1 306 870.00 €
● Vidéosurveillance	104 250.00 €
● Divers (opérations d'ordre)	1 000.00 €



Recettes d'Investissement 2 072 325.00€

● Report 2021	131 549.22 €
● Taxe locale d'équipement et Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée	48 180.00 €
● Subventions	399 500.00 €
● Virement de la section de fonctionnement	91 705.00 €
● Amortissement	50 000.00 €
● Emprunts	446 090.00 €
● Produits des ventes	715 300.78 €
● Excédent de fonctionnement capitalisé	190 000.00 €



E. GOURICHON
1 Rue des Frairies
49340 VEZINS
Tél. 02 41 64 40 18 - Fax 02 41 64 49 15
E-mail : gaelle@etsgourichon.fr

ENERGIES RENOUVELABLES
 CHAUFFAGE CLIMATISATION
 PLOMBERIE SANITAIRE
 SANITAIRE SALLE DE BAINS
 ELECTRICITE
 IRRIGATION RECUPERATION EAU

Attribution des subventions aux associations - 2023

Associations	Montant attribué
OCCE - École de l'Èvre	2 232 €
OGEC - École Saint Joseph	2 016 €
OGEC - École Saint Joseph (<i>classe découverte : 35 € par élève</i>)	1 400 €
Comité des Fêtes	3 000 €
Amicale des donneurs de sang	200 €
Badminton Loisir Vezins (BLV)	200 €
Music Cool'	200 €
Olympique SalTourVezinsCoron (OSTVC)	800 €
Bibliothèque Marque-Pages	3 000 €
Groupement de protection des cultures	580 €
Étoile Cycliste Vezins Chanteloup (ECVC)	100 €

Tarifs 2023

Concessions cimetière

30 ans - 1 m ²	30 €
30 ans - 2 m ²	60 €
30 ans - 4 m ²	120 €
30 ans - cavurne	350 €



15 ans - colombarium une plaque non gravée incluse	750 €
30 ans - colombarium une plaque non gravée incluse	935 €
Gravure plaque columbarium	la lettre 15 €
Dispersion Jardin du Souvenir une plaque incluse	50 €

Locations de tables et de bancs

Quantité disponible à la Maison Commune de Loisirs :

- 13 tables en bois (3m x 80 cm)
environ 12 personnes par table
- 20 bancs en bois

Le 1 ^{er} lot (1 table et 2 bancs)	10 €
Chaque lot supplémentaire	4 €

La location est gratuite pour les associations Vezinaises.

Pour la réservation, merci de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie au 02 41 49 02 60 ou par mail : mairie@mairie-de-vezins.com

Les tables et bancs sont à retirer à la Maison Commune de Loisirs au 14 rue du Parc, le vendredi après-midi et à restituer le lundi matin.

Le règlement se fait uniquement par chèque le jour où vous retirez les tables et bancs.

Tarifs salles communales

Maison Commune de Loisirs et Salle Annexe



Maison Commune de Loisirs



Salle annexe

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2023, pour les différentes manifestations :

ACTIVITÉS		Salle principale	Salle annexe	Les 2 salles
Associations concours de belote, loto, jeux...	Vezins	115 €	75 €	190 €
	Extérieur	330 €	205 €	530 €
Manifestations associatives entrées payantes ou sur cartes	Vezins	310 €	160 €	470 €
	Extérieur	530 €	265 €	790 €
Particuliers et sociétés (réunions prof., repas de famille, de classe...)	Vezins	220 €	125 €	345 €
	Extérieur	275 €	175 €	445 €
Vin d'honneur	Vezins	115 €	75 €	190 €
	Extérieur	330 €	205 €	530 €
Mariage	Vezins	400 €	/	610 €
	Extérieur	645 €	/	995 €
Journée supplémentaire	Vezins et extérieur	150 €	110 €	260 €
1/2 journée supplémentaire	Vezins et extérieur	75 €	55 €	130 €
Chauffage au-delà de 4 heures		25 € par heure	20 € par heure	/
Arrhes		50 % du montant total de la location		
Cauton forfaitaire		750 €		
Cauton ménage		150 €		
Vidéoprojecteur + Sono		50 € /location		

Rappel pour les associations :

> Pour les associations culturelles, sportives et de loisirs (hors associations scolaires) ont le droit à une location gratuite d'une journée de la MCL (salle principale ou salle annexe), ainsi qu'un tarif réduit par an de 75 euros pour une journée de location de la MCL (salle principale ou salle annexe), que cela soit pour une manifestation payante ou non payante. Toute journée supplémentaire sera facturée au tarif en vigueur.

> Les écoles ou associations scolaires (OCCE, OGEC, APEL, APEC) seront considérées comme une même entité et ont droit par an à deux locations gratuites d'une journée de la MCL (salle principale ou salle annexe), ainsi que 2 tarifs réduits de 75 euros pour une journée de location de la MCL (salle principale ou salle annexe). Toute journée supplémentaire sera facturée au tarif en vigueur.

> Les associations Vezinaises qui veulent organiser une galette des rois, bénéficieront d'une gratuité journalière sur une salle uniquement. La manifestation devra se dérouler entre le 1er et le 31 janvier inclus, sous réserve de disponibilité. En dehors de ces dates, le tarif normal s'appliquera.

> Les associations Vezinaises n'organisant pas de galette des rois pourront bénéficier, dans l'année, de la gratuité pour une assemblée générale dans une des deux salles.

Le prêt de la sono et du vidéoprojecteur est gratuit pour les associations Vezinaises.

Salle Saint Pierre et Maison des Associations



Salle Saint Pierre



Maison des associations

Pour les entreprises : Il est possible de louer la salle Saint Pierre située 13 rue Saint Pierre, et la Maison des Associations Place du Général de Gaulle afin d'y organiser des réunions de travail.

Le tarif pour chacune des salles est de 50 € pour une journée de location.

LE PUY ST BONNET 49300 CHOLET
 Tél. 02 41 56 41 98 / baron.fioul@orange.fr
www.baron-fioul.fr

12 place Général de Gaulle
 49340 VEZINS
 02 41 64 96 04

Commission Subventions, Perspective et Développement



**Blandine
Binet**
5^e Adjointe



**Magali
Roturier**
Conseillère
municipale



**Antoine
Mallet**
Directeur Général
des Services

Les principaux objectifs de cette commission sont : les recherches de subventions, l'élaboration des dossiers de demandes de subventions, comité de relecture, décorations de Noël...

Illuminations Noël 2022



Commission Patrimoine



Claude Poissonneau
1^{er} Adjoint



Bernard Cesbron
Conseiller municipal



Blandine Binet
5^e Adjointe



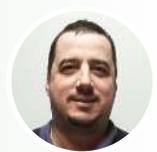
Frédéric Robert
Conseiller municipal



Joseph Crestin
Conseiller municipal



Stève Kochan
Conseiller municipal



Vincent Cottenceau
Agent technique

La commission se charge notamment :

- > des bâtiments communaux
- > terrains de sport extérieurs
- > infrastructures de loisirs extérieurs,
- > contrôle de sécurité et accessibilité des bâtiments

Pour 2023-2024, voici les travaux et axes d'études de la commission :

- En cours : travaux de réhabilitation du locatif rue Saint Pierre
- Désimperméabilisation et végétalisation de la cour de l'école de l'Èvre

- Vidéo-surveillance
- Rénovation de la Maison Commune de Loisirs (MCL)

La BoxUp fête ses 1 an !

Solution autonome pour accéder à du matériel de sport et de loisirs gratuitement, la BoxUp de Veziins a été la première implantée en France ! Depuis elle se déploie un peu partout sur le territoire !

Aujourd'hui, nous vous proposons un bilan des utilisations :

1242 utilisations depuis son installation, soit environ 3 à 4 fois par jours (la station compte 6 casiers)

Utilisateurs de 13 à 73 ans avec une moyenne de 33 ans.

Le taux de satisfaction est de 4,5/5. (notes laissées sur les hébergeurs d'applications)

Ratio : 55 % d'hommes et 45 % de femmes

Les 3 casiers les plus appréciés :

- > Basket
- > Foot
- > Jeux de société

Ces très bons résultats et vos retours au quotidien depuis son installation, permettent de conclure que l'objectif visé par la municipalité en ajoutant cet équipement à la Coulée des Douves, afin de favoriser la pratique sportive, les rencontres et l'échange autour d'un seul lieu intergénérationnel, est bien atteint !



Pose d'une nouvelle signalétique aux entrées et sorties de Veziins

Une meilleure visibilité :

Du site de la Coulée des Douves et de ses équipements

Du parking de 90 places qui a été créé du côté de la salle de sport



Nouvelles aiguilles du cadran de l'église

Des techniciens de la société Bodet Campanaire ont posé les nouvelles aiguilles du cadran de l'église Saint-Pierre.

Ce cadran installé il y a plus de 10 ans, fut l'un des premiers à intégrer la technologie LED afin de rétroéclairer la partie horlogerie. Lors de la tempête Gérard en janvier dernier, l'une des deux aiguilles s'était fragilisée empêchant son bon fonctionnement.

Munis du matériel de sécurité nécessaire : casque, harnais et longe, deux techniciens ont pu se servir de cette intervention pour continuer leur formation de travaux sur corde.

En accord avec l'entreprise Bodet, notre commune est heureuse d'accueillir les formateurs et futurs campanistes sur ce site de formation !



Mise en vente des maisons de l'ancienne gendarmerie

En février, la mise en vente des maisons de l'ancienne gendarmerie a été lancée, une liste s'est rapidement remplie.

Aujourd'hui, les visites sont encore en cours, les maisons étant d'abord réservées aux primo-accédants.

Les maisons :

3 à 5 chambres, de 85 à 120 m² à rénover, sur terrains de 280 à 520 m² au prix de 88 000 € à 110 000 € hors frais de notaire.

Propriété de la commune de Vezins, le bâtiment administratif et ses 6 logements de fonction, ont été construits dans les années 1970.

Les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement, d'effacement des réseaux télécoms ainsi que la réfection de la voirie ont été réalisés.

Temps fort de ce mandat, le bâtiment administratif va être réhabilité dans les prochains mois en maison de santé qui pourra accueillir infirmières, médecins généralistes et d'autres professionnels.



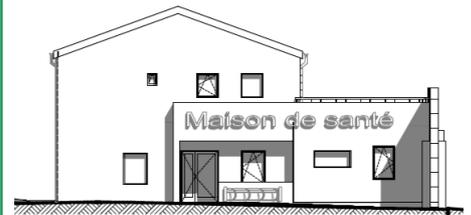
Création d'une maison de santé et d'un logement de fonction dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie



Au rez-de-chaussée, quatre cabinets permettront d'accueillir des médecins, les Docteurs Codreanu et Dragormir et les deux autres seront disponibles pour de nouveaux praticiens. Deux cabinets sont également prévus pour les infirmières de Veziins, Mesdames Defois et Combreau.

À l'étage, un logement de fonction sera créé.

Estimatif des travaux : **1 150 000 € TTC**
 Subventions obtenues : **187 767,30 €**
 (DETR - ETAT) - **100 000 €** (Dpt 49) -
40 000 € (AdC - Fonds de concours)
 Autofinancement : **821 557,90 €**
 Estimation de début des travaux :
fin d'année 2023.



Nouveau Airbnb

Des travaux sont en cours dans un des logements communaux de la rue d'Anjou. Celui-ci sera mis prochainement en ligne sur la plateforme de location Airbnb.



Commission Urbanisme / Voirie



Jean René Barillère
2^e Ajoint



Blandine Binet
5^e Ajointe



Frédéric Robert
Conseiller municipal



Bernard Cesbron
Conseiller municipal



Ange Sabtini
Conseiller municipal



Antoine Mallet
Directeur Général des Services



Alain Lamotte
Agent technique



Nadège Onillon
Agent administratif

La Commission Urbanisme a en charge un travail d'études et de préparation sur toutes les thématiques et dossiers en lien avec les questions d'Urbanisme et d'Habitat sur lesquels elle émet un avis consultatif en lien avec les services instructeurs de

l'Agglomération du Choletais (pour certains dossiers).

La commission est notamment en charge de :

- l'agriculture et l'environnement,
- les chemins pédestres et ruraux,
- la voirie, la signalisation horizontale

- et verticale, la signalisation routière,
- le contrôle et la gestion de la voirie agglomérée et non agglomérée,
- le contrôle et suivi des autorisations d'urbanisme,
- l'éclairage public,
- les espaces verts, l'éco-pâturage...

Construire à Veziens

2 lots sont encore disponibles à l'achat au lotissement communal du Château !

Pour plus d'informations contactez la mairie de Veziens.

N°6 : 463 m² - 37 500€ TTC

N°13 : 891 m² - 57 000€ TTC



Trois sites d'éco-pâturages implantés à Vezins

1 - Bassin de La Ferchauderie, chemin du Métreau

2 - Bassin des Chirons, square de l'An 2000

3 - Éco-pâturage de la Coulée des Douves (après les étangs)

Pourquoi l'éco-pâturage ?

Ce moyen écologique permet de réaliser des travaux de débroussaillage sur des terrains parfois difficiles à entretenir. C'est le cas ici, sur nos bassins de rétention des eaux pluviales. En plus de diminuer la consommation de carburant et des

pollutions associés, cela permet de réduire les déchets verts et contribue à la fertilisation naturelle des sols, bénéfique à la faune et à la flore.

Nous vous rappelons les règles essentielles pour le bien-être des animaux :

- > Ne pas donner à manger (ils trouvent ici ce qu'ils ont besoin et si nécessaire, le complément leur est donné par leurs propriétaires)
- > Ne pas les toucher
- > Ne pas entrer sur le terrain
- > Vigilance, clôture électrifiée



Sobriété énergétique

Depuis novembre 2022, les horaires de l'éclairage public ont été modifiés afin de maîtriser les dépenses d'énergie :

Du 1^{er} septembre au 30 avril : extinction de 21 h 30 à 6 h 30

Du 1^{er} mai au 31 août : coupure complète

De septembre à avril

Extinction de l'éclairage public de 21h30 à 6h30

Extinction totale de mai à août

Soyez prudents, ralentissez !



Une adresse précise pour chacun



Le mardi 23 mai 2023, la commune de Vezins présentait son futur plan d'adressage. Ce dispositif vise à attribuer une adresse unique à chaque propriété, afin d'améliorer son identification.

Cette réunion publique a été l'occasion de présenter le dispositif et d'informer sur les démarches liées à l'adressage. À l'issue de cette présentation, un nouveau numéro et un kit administré ont été remis aux personnes concernées ayant reçu un courrier.

L'adressage c'est quoi ?

La réalisation du plan d'adressage permet de disposer d'adresse normée sur l'ensemble de la commune.

Pour ce faire, il a été réalisé une dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.) quel que soit leur état d'occupation. Chaque propriété se voit alors attribuer une adresse unique.

Pourquoi réaliser un plan d'adressage ?

L'adressage facilite les missions de services public de nombreux organisme comme l'acheminement du courrier et des colis, l'intervention des secours ou la mise en place du réseau fibre optique, etc.

La mise à disposition d'une base adresse de qualité permettra à chacun de s'orienter efficacement sur la commune notamment grâce à la mise à jour des données GPS.



Demander un arrêté

Certains travaux (ravalement de façades, réfection de toitures, élagage d'arbres) ou certaines interventions (livraisons, déménagements) réalisés sur la voie publique peuvent engendrer des obstacles ou des dangers temporaires pour les usagers. Une demande d'arrêté municipal et/ou une demande d'autorisation de voirie doit être déposée en mairie dans les cas suivants :

> travaux d'habitation nécessitant l'occupation du domaine public (pose d'un échafaudage, utilisation d'une benne, d'une nacelle, dépôt de matériaux...),

> permission de stationnement de véhicules pour la réalisation de travaux, de livraisons et de déménagements (en particulier dans les rues du centre bourg),

> réglementation temporaire de la circulation (rue fermée à la circulation, circulation alternée...).

Le demandeur agissant en qualité de propriétaire ou d'entrepreneur doit retirer un imprimé à la mairie, auprès du service urbanisme. Un délai d'instruction d'au moins une semaine est nécessaire pour toute demande d'arrêté.

Des barrières et des panneaux réglementaires peuvent être fournis par la commune. La signalisation réglementaire doit être mise en place par le demandeur dans un délai raisonnable de 48h avant la date d'intervention ; ce dernier devant en assurer la surveillance lors de son déroulement.

Toute occupation du domaine public sans autorisation ou non-conforme aux prescriptions de l'arrêté municipal engage directement la responsabilité du contrevenant et l'expose à d'éventuelles sanctions.

Redevances d'occupation du domaine public de la commune de Vezins

Lors du conseil municipal du 14 décembre 2022, la Commune de Vezins a décidé de mettre en place une redevance d'occupation du domaine public. Ainsi, depuis le 1er janvier 2023, les autorisations d'occupation temporaire sont soumises au paiement d'une redevance. L'objectif est de limiter les abus et d'obliger au respect des délais indiqués.

LES PERMIS DE STATIONNEMENT OU DE DÉPÔT :

- Forfait (par demande) : 15.50 €
- Occupation du domaine public : 0.90 € par m² par jour
- Elagages, vitrines, grilloirs, distributeurs automatiques de boissons, friandises, terrasses découvertes, terrasses couvertes par système escamotable, présentation de véhicules deux roues ou matériels divers : 22.50 € par m² par an
- Chevalets, distributeurs à journaux, oriflammes : 45.50 €/u par an
- Stationnement taxi : 62 € par véhicule par an
- Autorisation de stationnement délivrée aux artisans : 35 € par

passage

- Mise à disposition de panneau pour une entreprise : 16 €/u

LES PERMISSIONS DE VOIRIE : (Les surfaces seront arrondies au mètre carré supérieur)

- Conduites enterrées ou aériennes de gaz, eau, électricité appartenant à des tiers : 4.75 € le ml par an
- Conduites enterrées ou aériennes de gaz, eau, électricité appartenant à des tiers, dont la longueur est supérieure à 1 kilomètre : 0.55 € le ml par an
- Terrasses couvertes par système non escamotables et non fermées : 37.50 € par m² par an
- Terrasses couvertes et fermées : 83 € par m² par an
- Réserves et lieux de stockage ne donnant pas sur la voirie : 40.20 € par m² par an
- Rampes d'accès à bâtiments privées : 36.55 par m² par an
- Redevance d'occupation illégale : pour toute société n'ayant pas fait de déclaration préalable d'occupation de la voirie, applicable après la deuxième notification

envoyée par lettre recommandée, et en supplément du tarif normal et de la majoration : 50 €

- Les installations de la Poste (boîtes aux lettres, coffrets relais) bénéficient d'une exonération.
- Majoration de 50 % des tarifs par jour non autorisés après constatation par les services techniques communaux.

Les installations de chantier relatives à des travaux sur les réseaux concédés par la commune bénéficient d'une exonération. Les bailleurs sociaux bénéficient de la gratuité d'occupation du domaine public.

«L'autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public peut être délivrée gratuitement lorsque cette occupation ou utilisation est la condition de l'exécution de travaux ou de la présence d'un ouvrage ou d'une prestation de service public qui bénéficie gratuitement à tous ou lorsque celle-ci contribue à assurer la conservation du domaine public» (L. 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques).

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Vous souhaitez entreprendre des travaux de construction, de rénovation, d'extension ?

Vous souhaitez modifier votre façade, vos ouvertures, votre toiture ou encore édifier une clôture ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'Agglomération du Choletais propose d'effectuer votre demande d'autorisations d'urbanisme sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Ces demandes d'autorisations peuvent ainsi se faire en ligne 7j/7, 24h/24 sur le guichet numérique. Développé à l'échelle intercommunale, ce nouveau guichet numérique mutualisé permet de simplifier les démarches des habitants et des professionnels.

Accessible via les sites internet des communes de l'agglomération

Ce guichet numérique est désormais accessible depuis le site internet de l'Agglomération :

www.gnaucholetagglomeration.fr ainsi que depuis les sites internet des communes de l'Agglomération suivantes :

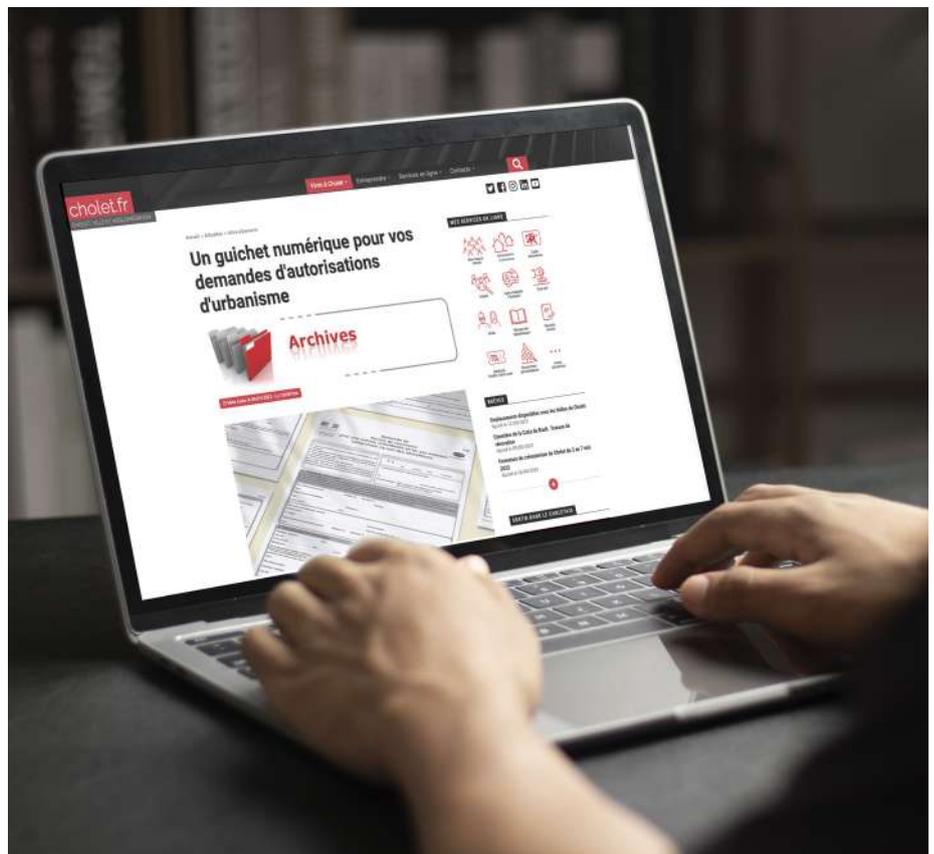
Bégrolles en Mauges | Les Cerqueux | Chanteloup les Bois | Coron | Maulévrier | Le May sur Èvre | Mazières en Mauges | Montilliers | Nuillé | La Plaine | La Romagne | Saint-Christophe du Bois | Saint-Léger sous Cholet | Saint-Paul du Bois | La Séguinière | Somloire | La Tessoualle | Toutlemonde | Trémentines | Vezins | Lys Haut Layon | Yzernay.

Les avantages du guichet numérique

Avec le dépôt en format numérique, plus besoin de faire des copies papier et de fournir les dossiers en plusieurs exemplaires. Le traitement de la demande est effectué uniquement via les outils informatiques.

Les bénéfices de ce guichet sont nombreux pour les usagers :

- > service disponible 24h/24, 7j/7,
- > sauvegarde automatique d'une demande en cours,



- > assistance en ligne pour effectuer sa demande et éviter les erreurs,
- > pré-remplissage de certaines données grâce à la création d'un compte personnalisé et sécurisé,
- > récépissés automatiques,
- > suivi de l'évolution de la demande en temps réel,
- > continuité administrative du dossier (de la demande de travaux jusqu'au suivi de chantier).

IMPORTANT

Le dépôt de dossier papier reste toujours possible en mairie ou par courrier. Toutefois, lorsque vous déposez une demande sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), vous ne devez absolument pas la doubler en déposant votre dossier papier en mairie ou en l'envoyant par courrier.

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) vous permet de gagner du temps lors du dépôt de votre dossier. Pour autant,

les délais d'instruction légaux prévus par le code de l'urbanisme restent inchangés.

Délais d'instruction

Les délais d'instruction sont variables et dépendent de la nature des travaux et de la situation géographique et juridique du terrain de la demande :

- > **Le permis de construire (PC) :**
2 à 5 mois (voire 8 mois dans certains cas)
- > **Le permis de démolir (PD) :**
2 à 3 mois
- > **La déclaration préalable (DP) :**
1 à 2 mois
- > **Le permis d'aménager (PA) :**
3 à 5 mois
- > **Le certificat d'urbanisme opérationnel (CU type b) :**
2 mois
- > **Le certificat d'urbanisme d'information (CU type a) :**
1 mois

Commission Éducation



Mathieu Fardeau
3^e Adjoint



Marylène Cottenceau
Conseillère municipale déléguée



Anne Malinge
Conseillère municipale



Valérie Choimet
Conseillère municipale



Luciane Helbecque
Conseillère municipale



Magali Roturier
Conseillère municipale



Antoine Mallet
Directeur Général des Services



Virginie Saulais
Directrice Service Enfance

La commission est en charge :

- > des affaires scolaires, périscolaire et l'accueil de loisirs,
- > du restaurant scolaire,
- > du conseil des enfants,
- > de la gestion, relation et participation aux assemblées générales de l'ensemble des associations ou structures en lien avec la jeunesse et/ou le scolaire.

Vivez les olympiades à Veziens avec le jeu baludik

Cette balade vous est proposée dans le cadre du projet Itinérances pour lequel la Ludothèque de l'Agglomération du Choletais et la Commune de Veziens se sont associées pour vous proposer une découverte ludique de la commune.

À Veziens, se tient une épreuve sportive et culturelle. Elle est organisée par les enfants de la commune et décernera à tous ceux qui réussiront le titre convoité de joueur le plus rusé de l'Agglomération.

Durant votre balade, vous devrez observer les indices, résoudre les mini-jeux et suivre la boussole, elle sera très précieuse. Nous comptons sur vous pour remporter le titre !



Pour en savoir plus sur l'histoire de la commune, n'hésitez pas à consulter les encarts « le saviez-vous » situés à la fin de certaines étapes.

Point de départ : Parking de la Maison Commune de Loisirs, rue du Parc à Veziens

Inscriptions séances multisports

2023/2024

En 2022, la Commune de Veziens lançait les séances de multisports à destination des enfants le vendredi soir. Ensuite, face à l'affluence des demandes de réservations, deux autres créneaux supplémentaires avaient été ouverts le mardi.

Pour l'année scolaire, 2023-2024 cette initiative est reconduite !

Les inscriptions sont uniquement possibles sur le portail famille. Si vous n'avez pas encore d'espace, rapprochez-vous de la mairie pour faire le nécessaire. Les cours de multisports permettent aux enfants de développer leurs capacités physiques, grâce à la découverte d'un large panel d'activités comme les sports collectifs, de raquette et d'endurance.

Attention, nombre de place limité.



Comment jouer ?

1 Télécharger l'application Baludik gratuitement



2 Flasher ce QR-Code via l'application Baludik



3 Profitez de l'expérience de jeu et amusez-vous !



Création d'une fresque salle du théâtre

À la suite de l'engouement suscité par la fresque réalisée l'année dernière à la Coulée des Douves, les enfants du CME et la municipalité ont travaillé sur un nouveau projet.

Une seconde fresque a été réalisée du 18 au 21 avril sur le bâtiment de la salle du théâtre (côté rue Joseph Martineau) par le designer graphique Louis Schäfer. L'artiste a également fait intervenir les enfants du Conseil municipal sur cette réalisation.

Cette fresque intègre les deux



thématiques fortes liées au site : le théâtre et la musique avec les associations Les Accroscènes et Music Cool.

Ouverture du parcours permanent d'orientation de la Coulée des Douves

Dans la continuité de l'aménagement du site de la Coulée des Douves, la municipalité a mis en place début juillet 2022, un Parcours Permanent d'Orientation (PPO).

Profitez d'une balade en famille dans ce parc pour découvrir les différents parcours conçus par la commune de Veziens.

Un Parcours Permanent d'Orientation, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une activité à la fois sportive et ludique, à mi-chemin entre le jeu de piste et la chasse au trésor, mais qui a également un caractère éducatif, car elle incite au respect de l'environnement.

En marchant ou en courant, vous pourrez partir à la recherche de vingt balises en bois numérotées en suivant des cartes d'orientation choisies selon vos envies et votre rythme. Vous sortirez alors des sentiers battus et vous explorerez la nature sous un autre angle.

Un PPO est un parcours composé de nombreuses balises d'orientation, fixes et permanentes. Celles-ci sont disposées un peu partout dans



le parc de la Coulée des Douves. Cette activité est adaptée à toutes les tranches d'âge et ne requiert pas de condition physique particulière. Ici, il n'est pas question de course et de chronomètre.

Savoir lire les cartes, voilà le secret pour réussir un parcours d'orientation ! En effet, la carte doit rester à l'horizontale et être orientée dans le bon sens au fur et à mesure de l'avancée.

Ce parcours accueille quatre thématiques :

- > Un parcours pair où les participants doivent trouver les balises paires (10)
- > Un parcours impair où les participants doivent trouver les balises impaires (10)
- > Un parcours où les participants doivent trouver toutes les balises (20)
- > Un parcours étoile où les participants doivent revenir à leur point de départ lors de chaque poinçonnage (12).

Les cartes sont téléchargeables sur notre site internet ainsi que sur l'application mobile Veziens.



Conseil Municipal des Enfants



tous plus intéressants les uns que les autres.

Ce temps a permis aux enfants de se rendre compte de l'utilité de leur travail au sein de ce conseil et de présenter les différents rôles et missions, notamment dans le fait de toujours œuvrer pour l'intérêt général.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercient chaleureusement les 6 enfants qui quittent leurs fonctions et saluent leurs investissements pour la commune. Ils souhaitent la bienvenue aux nouveaux élus pour ce mandat de deux ans !

Comptes-rendus des séances

Séance du mois d'Octobre 2022

Suite au départ au collège de 6 jeunes élus, des élections ont eu lieu ce vendredi 14 octobre dans les deux écoles.

À l'issue du vote, 6 CM1 rejoignent les 6 CM2 déjà en place pour finaliser de beaux projets et apporter de nouvelles idées.

École de l'Èvre : CM1 - Léna Baudin, Corentin Pons et Naomie Renaud.

CM2 - Simon Berger, Soline Chauveau et Quentin Tranchand.

École Saint Joseph : CM1 - Lia Soulard, Tiphaine Guibert et Jules Bazoge.

CM2 - Louis Cureau, Valentine Malinge et Mathéo Juret.

Au cours de leur mandat, les élus du CME sont amenés à représenter tous les enfants de la commune, à découvrir le fonctionnement des institutions, à organiser des actions et mettre en place des projets pour les autres enfants.

Séance du mois de novembre - Installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants

Après une visite de la mairie, il était temps d'officialiser l'arrivée des nouveaux élus au sein du CME. Symboliquement, ce sont les anciens élus qui se sont chargés de remettre l'écharpe à leurs successeurs ainsi que le kit du conseiller (sac à dos, livret d'accueil, diplôme).

Les élus du Conseil Municipal Enfants ont pu dresser le bilan des activités et actions déjà effectuées au cours de leur mandat. Lors d'un vif échange, avec les élus de la commission Éducation, ils ont exprimé leur volonté de poursuivre sur cette lancée en proposant des projets

Séance du mois de janvier 2023



Dans le cadre de la saison culturelle «Itinérances» de l'AdC, les enfants seront amenés à travailler sur le projet «Baludik» en partenariat avec la Ludothèque, Cholet et Agglomération. C'est pourquoi, ils ont pu bénéficier samedi matin d'une visite avant l'ouverture des locaux au public ! Après la découverte des lieux (l'une des plus grandes ludothèques de France), les équipes ont présenté le projet de ce jeu interactif, qui sera déployé sur notre commune au printemps prochain.

Cette sortie sur Cholet s'est ensuite poursuivie au Théâtre Saint-Louis-Cholet pour découvrir l'envers du décor de cet équipement intercommunal. Après un historique de ce bâtiment d'envergure, les jeunes élus ont eu le droit à une visite privée pleines d'anecdotes et ont parcouru l'ensemble de la structure : la salle principale, la régie, la scène, les loges, les coulisses, le balcon ! Ils ont été impressionnés par cette découverte !

Au hasard de cette promenade Choletaise, les enfants ont rencontré Isabelle LEROY, Vice-présidente de l'Agglomération du Choletais et

Vice-présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire, qui a été interpellée par tous ces enfants avec leur écharpe tricolore. Elle les a tout d'abord félicités pour leur engagement et ont ensuite pu échanger. Madame Leroy a clôturé cette discussion en proposant à nos jeunes élus de visiter le Conseil Région Pays de la Loire lors d'une autre session du CME !

Séance du mois de mars

La séance a débuté par la présentation de deux habitants de la commune, Marc Boutin et Bruno Bodin, qui ont accepté d'accompagner les enfants sur 2 projets différents grâce à leurs compétences respectives.

Marc Boutin, ancien menuisier à la retraite, interviendra sur la fabrication des boîtes à livres.

Bruno Bodin, sera l'un des personnages du projet Baludik que vous découvrirez le 15 avril prochain. Petit détail en lien avec sa passion qui a son importance dans le personnage qu'il incarne dans le jeu : il est le speaker de Cholet Basket lors des matchs à La Meilleraie !

Merci à ces deux Vezinais pour leur partage et leur investissement auprès des enfants !

Un second projet « graff » est présenté en avant-première aux enfants élus. La réalisation aura lieu les 20 et 21 avril 2023.

Les jeunes élus ont ensuite participé à 3 temps différents :

Enregistrement des audios pour le jeu interactif « Baludik »

Atelier 2 : fabrication des boîtes à livres

Atelier 3 : vérification du Parcours Permanent d'Orientation (PPO) de la Coulée des Douves.



Commission solidarité et vie associative



Linda Derouineau
5e Adjointe



Marylène Cottenceau
Conseillère municipale déléguée



Liliane Tijou
Conseillère municipale déléguée



Véronique Barré
Conseillère municipale



Joseph Crestin
Conseiller municipal



Nadège Onillon
Agent administratif



Pierre Herbreteau
Agent administratif

Cérémonie des vœux du maire - JANVIER

Pour marquer le retour des vœux en présentiel après la période de pandémie, la commune proposait son 1^{er} forum des associations en première partie de soirée. Ce fut une belle réussite qui a attiré de nombreux visiteurs. 14 associations ont tenu un stand afin de présenter leurs différentes activités et lancer une



recherche de nouveaux adhérents et/ou bénévoles.

Vers 20 h, près de 400 personnes ont pu découvrir à travers le discours de Cédric VAN VOOREN, Maire de Veziens, les moments forts de 2022 comme l'aménagement de la Coulée des Douves et l'ouverture de la nouvelle Gendarmerie, ainsi que les

futurs projets municipaux notamment la maison de santé, la vidéo-surveillance et la végétalisation de la cour de l'école de l'Èvre !

En fin de cérémonie, les présidents du Club de l'Espérance, du Comité des Fêtes, de Music Cool et du Cercle Bel Air, ont remis un don de 3 960 € au profit du Téléthon !



Banquet de l'amitié OCTOBRE

Le dimanche 2 octobre, 120 personnes étaient réunies pour le traditionnel banquet de l'amitié.

Ce fut d'abord l'occasion de revenir sur les réalisations de cette année et les projets en cours. Cédric Van Vooren, Maire de Veziens, et son

équipe municipale, ont ensuite mis à l'honneur les trois doyens présents : Madame Anne-Marie Cesbron, Madame Yvette Perrochon et Monsieur Roland Dorbeau.

Après le repas, l'orchestre a pris place pour s'adonner à quelques pas

de danse !

Merci aux bénévoles du Comité des Fêtes qui ont assuré le service ainsi qu'à l'équipe qui a travaillé sur la préparation de cet événement très attendu de nos aînés.



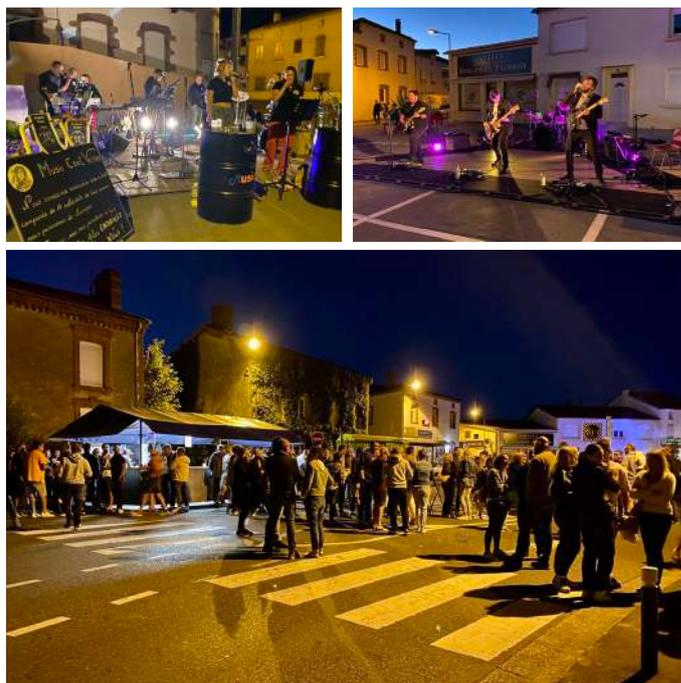
Fête de la musique JUILLET

La fête de la musique a battu son plein le 1er juillet à Veziens ! Vous étiez très nombreux à célébrer les 10 ans de cette grande soirée !

Un réel succès et une belle récompense pour les organisateurs ! Merci aux artistes, bénévoles et bien évidemment au Comité des fêtes de Veziens !

Mention particulière à l'association Music Cool Veziens, dont les membres se sont entraînés pendant un an afin d'offrir un premier concert lors de la fête de la musique. Félicitations !

Dans la continuité du grand week-end festif proposé pour les 10 ans de la fête de la musique de Veziens, un feu d'artifice était tiré le samedi depuis les étangs de la Coulée des Douves.



Matinée citoyenne - JUIN

Le 10 juin, a eu lieu la matinée de ramassage des déchets dans les rues de Veziens. Pour cette 6ème édition, vous avez été encore nombreux ! La municipalité remercie les personnes qui se déplacent et donnent de leur temps pour embellir notre commune. Au-delà de l'acte citoyen, cette matinée permet également de créer du lien entre les habitants.



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Veziens est géré par un conseil d'administration et présidé par Monsieur le Maire.

Le CCAS possède une double fonction :

- > accompagner l'attribution des aides sociales légales (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...)
- > dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, microcrédit...)

Si vous êtes en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale peut vous aider. Pour cela, il faut prendre contact avec la Mairie de Veziens.

Les membres du CCAS :

- > Monsieur Cédric VAN VOOREN, Président,
- > Madame Linda DEROUINEAU, Vice-présidente,
- > Madame Marylène COTTENCEAU, Conseillère municipale,
- > Madame Liliane TIJOU, Conseillère municipale,
- > Monsieur Joseph CRESTIN, Conseiller municipal,
- > Madame Madeleine CESBRON, représentante des associations de retraités et de personnes âgées,
- > Monsieur Bernard CESBRON, représentant de l'association des donneurs de sang,
- > Madame Denise MAHÉ, représentante des associations de personnes handicapées,
- > Madame Hélène CESBRON, représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Transport solidaire

Le transport solidaire est une initiative lancée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Veziens, depuis 2014.

Le transport solidaire sur l'année 2022 c'est :

11 chauffeurs bénévoles

40 personnes transportées

3 865 kilomètres pour un total de 154 déplacements

La municipalité remercie l'ensemble des bénévoles qui font fonctionner ce très beau service d'entraide. Les chauffeurs apportent en plus d'un déplacement essentiel, un moment de partage et de bienveillance.

Si vous souhaitez renforcer l'équipe de bénévoles, ou utiliser ce service, n'hésitez pas à contacter la mairie par téléphone ou par mail.

Banque alimentaire

Actuellement, 2 foyers bénéficient d'une aide alimentaire. La distribution a lieu tous les quinze jours.

Demandeurs d'emploi sur la commune :

En comparaison de l'année passée, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué sur la commune.

En 2023, 79 demandeurs dont :

36 hommes

43 femmes

63 indemnisables

16 non indemnisables



Distribution de chocolats DÉCEMBRE

En décembre, les membres de la commission Solidarité se sont rendus dans les EHPAD afin de rendre visites à nos Veziens-es. Pour cette occasion, ils ont reçu des chocolats, cartes de Noël et dessins réalisés par les enfants de l'accueil de loisirs. De quoi mettre un peu de joie dans les yeux et le cœur de tous nos Veziens-es résidents des EHPAD.

Registre des personnes fragiles et isolées

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (canicule, grands froids, épidémie, etc.), la loi du 30 juin 2004 et son décret d'application du 1^{er} septembre 2004, instaurent dans chaque département un Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental (PAUD) apportant conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables. Afin de mettre en place une veille et de mobiliser les services auprès des personnes les plus fragiles, le maire est tenu d'instituer un registre

nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile, qui en font la demande.

Les personnes concernées sont :

- > les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- > les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- > les adultes handicapés résidant à leur domicile,

- > les personnes sous assistance respiratoire,
- > les personnes qui nécessitent pour des raisons médicales un branchement électrique.

Comment s'inscrire ?

Par écrit à l'aide du formulaire mis à disposition en mairie et sur le site internet de Veziens

Ouverture prochaine des maisons Ages & Vie - réunion publique - le 6 juillet



Composée de 8 logements privatifs de plain-pied et d'un grand espace partagé, chaque colocation Ages & Vie est un lieu à taille humaine, convivial, dans lequel des personnes âgées en perte d'autonomie bénéficient de l'accompagnement d'auxiliaires de vie, présentes 7 jours/7 pour les aider dans les actes de la vie quotidienne selon

leurs besoins (préparation des repas, aide au lever, au coucher, à la toilette, ménage, entretien du linge...)

Dans le but de vous présenter plus en détails ce qu'est une maison Ages & Vie et quelles en sont les spécificités, une réunion publique aura lieu **le jeudi 6 juillet 2023 à 18 h, à la Maison Commune de Loisirs de Veziens.**

Ages & Vie à Veziens

Ages & Vie est née en 2008 d'une conviction forte : « nous devrions tous pouvoir choisir librement la façon dont on souhaite vieillir ». Depuis, Ages & Vie développe partout en France sa réponse aux besoins des personnes en perte d'autonomie (GIR2 à 6) : des domiciles partagés ouverts sur l'extérieur proposant un cadre de vie le plus normal possible.

Ages & Vie à VEZINS

9 Square du Château à VEZINS, Ages & Vie construit deux maisons d'environ 380m² qui seront louées en colocations meublées à 16 personnes âgées. La colocation est au cœur du dispositif Ages & Vie : dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules, bénéficieront d'un accompagnement avec une présence 24h/24. Une priorité sera accordée aux habitants de VEZINS et à leurs ascendants.

Les colocations Ages & Vie de VEZINS seront de « vraies maisons », avec toutes les pièces de vie que l'on trouve habituellement : l'espace partagé (environ 80m²) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine, où les repas seront

préparés quotidiennement, les menus sont choisis en concertation avec les colataires. Les chambres (environ 30m²) seront composées d'une chambre/séjour, d'une salle d'eau, et d'une entrée privative avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles (si on le souhaite).

Nous constatons un reste à charge national moyen d'environ 1800 € MENSUELS tout compris (aides déduites : APA, Crédits d'Impôts, et Allocation Logement). Ce reste à charge comprend : le loyer, les charges locatives, les frais d'achats alimentaires et les prestations d'aide à la personne. Le tarif est toujours calculé au cas par cas, en fonction des situations personnelles de chacun.

Six emplois pérennes et non délocalisables créés

Six emplois pérennes et non délocalisables d'auxiliaires de vie vont être créés, les candidats peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à cette adresse : recrutement@agesetvie.com. Il existe de nombreux avantages à travailler en maison Ages & Vie : un lieu de travail unique, la possibilité de signer un



contrat à durée indéterminée (CDI) et à temps pleins avec un planning connu à l'avance et des possibilités d'évolutions et de formations importantes.

L'équipe d'auxiliaires de vie dont certain(es) habitent à l'étage avec leurs familles s'occupera de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, de la préparation et de la prise des repas, du ménage, de l'entretien du linge, des animations et de la vie sociale... Dans un cadre convivial et rassurant, les colataires qui le souhaitent seront invités par les auxiliaires de vie à participer à la vie de la maison (aide à la préparation des repas, pliage du linge, jardinage...).

Dans un contexte d'évolution de la demande aussi bien quantitative (arrivée en dépendance de papy-boomers) que qualitative (refus du tout EHPAD), le dispositif d'habitat inclusif Ages & Vie est une 3^e voie entre le domicile classique et l'établissement. Il apporte une réponse concrète et viable à un besoin fondamental pour les personnes âgées : « être chez soi », dans des logements sécurisants, situés au cœur d'un voisinage et d'un environnement de vie (commerces, services, cabinets médicaux...).

Pour toute demande de renseignement :

0 801 07 08 09 (service et appel gratuits)

www.agesetvie.com



Visites officielles et inaugurations



Septembre 2022 : 40 ans de l'entreprise Bouchet

Bouchet TP Vezins c'est 61 salariés, 8 apprentis, une moyenne de 600 chantiers par an et un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros !

Pour fêter ses 40 ans, l'entreprise continue de nous surprendre avec la présentation d'un nouveau logo et la création de trois filiales par savoir-faire : Bouchet voiries et réseaux divers, valorisation, génie-écologique !

Gilles Bourdouleix, Président de l'Agglomération du Choletais et Cédric Van Vooren, Maire de Vezins, ont salué le dynamisme, le développement et la transmission des compétences du TP aux jeunes et moins jeunes, ainsi que les emplois créés sur le territoire.

Septembre 2022 : Visite du Sous-Préfet

Monsieur Ludovic Magnier, Sous-Préfet de Cholet, est venu à la rencontre de Cédric Van Vooren, Maire de Vezins afin de découvrir la commune. Ce fut l'occasion d'échanger sur les différents dossiers en cours, de rappeler le rôle que l'État peut jouer notamment à travers les aides financières et l'accompagnement pour solutionner les problématiques locales, dans le but de soutenir des projets ambitieux et porteurs pour le territoire et les habitants

Septembre 2022 : Inauguration de la base de loisirs de la Coulée des Douves

Samedi 17 septembre 2022, après plusieurs mois de travaux, la base de loisirs de la Coulée des Douves a été officiellement inaugurée !

Ce parc de 4 hectares avec ses deux étangs, est un site emblématique de notre commune. Avec les aménagements effectués, ce lieu permet désormais de réunir et d'accueillir toutes les générations grâce à des équipements adaptés et pensés pour les habitants. L'inauguration a débuté par le solennel coupé

de ruban suivi d'une présentation des équipements : terrain multisports, kiosque, aire pour enfants, de santé, éco-pâturage, agrès de fitness, tyrolienne, du parcours d'orientation, découverte de la BoxUp et des 6 robots de tonte !

Pour cet événement, les associations sollicitées ont toutes répondu présentes et l'ensemble des équipements a pu être mis en lumière grâce à elles !

Cela prouve le dynamisme et le bien-vivre ensemble à Vezins ! Merci également à toutes celles et ceux qui se sont joints à nous : Conseil Municipal des Enfants, services municipaux, entreprises, parents d'élèves et corps enseignant.

Par la suite, les représentants des institutions qui ont accordé des subventions pour la réalisation de ce projet d'un montant de 650 000 €, ont pris la parole : Cédric Van Vooren, Maire de Vezins, Xavier Testard, Vice-président Département de Département de Maine-et-Loire, Vice-présidente Région Pays de Région Pays de la Loire, Sous-préfet. Nous avons également été honorés par la présence de nombreux maires et élus de toute l'Agglomération du Choletais !

Juin 2022 : Inauguration du parc éolien de la Grande Levée

Historique de ce projet collaboratif :

2008 : lancement du projet (initialement montage de 7 éoliennes sur deux parcs)

2015 : montage retenu : 6 éoliennes (2 à Vezins, 1 à Chanteloup-les-Bois et 3 à Coron)

2016 : division du projet en deux : Parc éolien de la Saulaie sur Coron et Parc éolien de la Grande Levée sur Vezins et Chanteloup-les-Bois

2016 : dépôt des permis de construire et des demandes d'autorisation d'exploiter. Accord d'achat du développement du parc éolien de la Grande Levée entre un collectif de citoyens (anciennement Vent du Lys) et la société David Energie

2019 : création de la SAS Eolys pour permettre à chaque personne désireuse d'investir dans le projet de concrétiser son engagement

2020 : ouverture du chantier

2021 : déclaration d'achèvement des travaux

Dotation unique versée à la commune par la SNC Eolys d'un montant de 18 000 € par éolienne, soit 36 000 € (attribué dans le cadre de l'acquisition des robots de tonte pour la Coulée des Douves)

12 juin 2022 : inauguration du Parc éolien de la Grande Levée !

Un projet XXL porté par 264 citoyens !

Novembre 2022 : Visite du Sénateur Stéphanie Piednoir

Vendredi 4 novembre, Cédric Van Vooren et son équipe municipale recevaient Stéphane Piednoir, sénateur de Maine-et-Loire.

Ce fut l'occasion d'échanger sur les dossiers en cours et d'évoquer plusieurs thèmes : l'urbanisme, les finances, l'offre de santé, le patrimoine et les infrastructures communales.

Des échanges constructifs qui permettent de faire remonter les difficultés rencontrées au quotidien au Sénat, représentant des collectivités territoriales.

Juin 2022 : Visite du Sénateur Emmanuel Capus

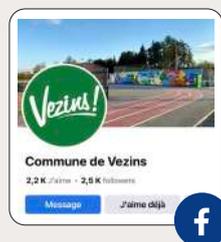
Lors de sa tournée dans les communes de sa circonscription de Maine-et-Loire, monsieur le Sénateur, Emmanuel Capus, s'est arrêté à la mairie de Vezins.

Ce fut notamment l'occasion d'échanger avec Cédric Van Vooren sur l'évolution démographique, les besoins et attentes des habitants en termes d'habitat et d'infrastructures mais également un peu (beaucoup) sur l'environnement !

Monsieur le Maire a également présenté les futurs projets municipaux, particulièrement celui de la future maison de santé !

Rapport d'activité communication de la Commune de Vezens

Vezens sur les réseaux sociaux c'est :



Facebook :
2 500 abonnés,
5 000 visites et 10 000
personnes touchées
en moyenne par mois



Instagram :
557 abonnés, 500 visites
et 550 personnes
touchées en moyenne
par mois



Twitter :
119 abonnés



L'application
mobile Vezens,
comptabilise
225 utilisateurs
réguliers

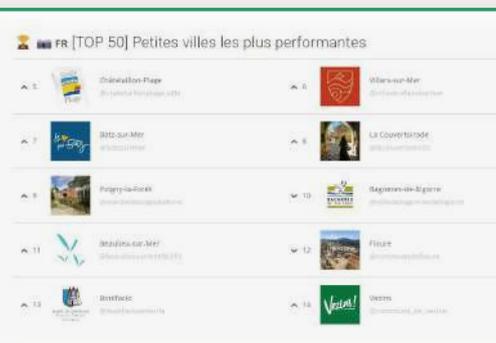


C'est aussi :
En moyenne
3000 visites par
mois sur notre site
internet

Pour le 8^e mois d'affilé, la commune de Vezens est classée dans le TOP 50 des plus petites villes de France, les plus performantes sur Instagram.

Au mois de mai, 2 places ont été gagnées pour arriver à la 18^e place de ce classement !

Ce classement est réalisé par l'Observatoire Social Média des Territoires



L'Observatoire Social Média des Territoires, qu'est-ce que c'est ?

Nombreuses sont les collectivités territoriales qui utilisent les réseaux sociaux pour informer les habitants des actions locales, faciliter certaines démarches et la communication avec les administrés. Ces outils permettent le rapprochement de la collectivité et de ses habitants.

L'observatoire socialmedia des territoires, permet de fournir une analyse comparative de la présence des collectivités sur les réseaux sociaux. Il propose aussi des instruments d'analyses pour les classer en fonction de différents critères, et non seulement selon le nombre d'abonnés.

Le taux de performance est calculé selon le taux d'engagement des publications, le nombre de posts par

jour, le ratio abonnés/abonnements, le nombre d'abonnés et l'audience ramené au nombre d'habitants.

Il s'agit d'un outil qui collecte, enregistre et analyse en temps réel les signaux émis par les territoires, pour les transformer en données librement consultables.

Cet observatoire, indépendant et à but non lucratif, a été créé face au constat du retard dans le secteur public dans son déploiement sur les médias sociaux (comparé à d'autres pays ou au secteur privé) en France.

Leur volonté est de faire sens et poids sur les usages ou bonnes pratiques ; élaborer des ressources par les territoires pour les territoires ; mettre en place des outils d'analyse conçus pour ce secteur, avec la forte volonté

de les laisser en accès gratuit et de mettre les algorithmes en « open source » ; accompagner le tout d'un maximum de pédagogie ; et mettre en pratique l'intelligence collective au service de l'intérêt général.



Personnel communal

Service Administratif

4 agents assurent les tâches administratives quotidiennes de la mairie.



Antoine MALLET

Directeur Général des Services

Placé sous l'autorité du Maire, le Directeur Général des Services est amené à suivre les affaires juridiques de la commune, préparer le budget et gérer le personnel communal.



Pierre HERBRETEAU

Agent Administratif

Chargé de la Communication, Relations avec les Associations, Gestion des locatifs, Salles Communales et du logement Airbnb.



Nadège ONILLON

Agent Administratif

Chargée de l'Urbanisme, de la Comptabilité, des Élections, de l'État Civil et du CCAS.



Romane GABARD

Agent Administratif

Assure l'accueil physique et téléphonique des administrés, la gestion de l'Agence Postale Communale, le suivi des réservations cantine.

Lors de la cérémonie des Vœux du Maire, Gilberte RICHARD a reçu la médaille de vermeil pour ses 30 ans au sein de la collectivité de Vezins.

Service technique

Le service technique est en charge du bon fonctionnement du domaine public et des infrastructures communales. Il est composé de 4 agents qui organisent et animent le travail dans les domaines de la voirie, les espaces verts et les bâtiments communaux.



Vincent COTTENCEAU

Agent technique

Entretien des bâtiments communaux



Alain LAMOTTE

Agent technique

Entretien des espaces verts



Marie-Laure SAVARIT

Agent technique

(en remplacement de Valérie TASTARD, actuellement en arrêt longue maladie)

Entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, Trajets école / cantine



Jérôme SABOUREAU

Agent technique

Entretien des voiries



Myriam DRAPEAU

Agent technique

Entretien des bâtiments, Trajets et surveillance cantine

Service Enfance

Périscolaire - Accueil de Loisirs



Virginie SAULAIS

Directrice des Services Enfance

Accueil Périscolaire - Accueil de Loisirs



Audrey LAMOUREUX

Agent d'Animation

Renfort école publique de l'Èvre - Trajets et surveillance cantine - Accueil Périscolaire - Accueil de Loisirs



Gilberte RICHARD

Agent Territorial Spécialisée des Écoles Maternelles (ATSEM)

École Publique de l'Èvre - Trajets et surveillance cantine - Accueil Périscolaire



Augustine OUVRARD

Agent d'Animation

Accueil Périscolaire - Accueil de Loisirs - Trajets et surveillance cantine

Trajets et surveillance cantine

Au total, 4 agents communaux sont chargés des trajets écoles / cantine : Virginie SAULAIS - Augustine OUVRARD - Audrey LAMOUREUX - Gilberte RICHARD - Marie-Laure SAVARIT - Myriam DRAPEAU.

Marché hebdomadaire

Un marché prend place tous les mardis de 7 h 30 à 13 h sur la place du Général de Gaulle, avec différents commerces : primeur, poissonnier, apiculteur, horticultrice, charcutier, champignons, produits de la ferme en vente directe, fromager, vêtements... Selon les semaines, l'offre peut varier (certains commerçants sont présents toutes les semaines, tous les quinze jours ou une fois par mois). La composition du marché est annoncée sur les réseaux sociaux de la commune le mardi matin.



> M. Nicolas Mme Claudine **BOURGAULT Poissonniers**
De Maulévrier (49340)
Présents tous les mardis



> M. Benoît et Mme Anne-Claire **FUSEAU - Vente de Champignons** (pleurotes et shiitakés)
De la ferme de la Tambouille à la Verrie à Vezins (49340)
Tél. 06 72 23 86 62
Facebook : La Tambouille
Présents les mardis et dimanches matin selon les stocks



> Les abeilles du Val de Moine – Larbi Bennaïm
Apiculteur-Producteur
De Cholet (49300)
Présent le mardi tous les quinze jours



> Vente d'huitres - Jody Renoux
Ostréiculteur
De La Guérinière, Noirmoutier (85680)
Présent le dimanche



> M. Loïc **BOURRIGAUT Primeur**
De La Pommeraye (49620)
Présents tous les mardis



> Audrey **LE ROUX - Créations sacs, pochettes, chouchous, housses pour tablette et pc. Fabrication maison avec du tissu français.**
De Vezins (49340)
f Mes Créations Maison
mescreationsmaison.com
Présente tous les mardis sauf juillet et août



> Florence Almeida
Vente de vêtements (notamment pour femmes de la taille 34 à 62)
De Chemillé-en-Anjou (49120)
Présente le 2^e mardi de chaque mois (sauf en juillet et août)



> Justine **LAMEK Épicerie ambulante**
Tél. 06 33 49 86 58
f L'épicerie de Justine
Sont proposés des produits locaux, bio et issus d'une agriculture raisonnée :



> Mme Marie-Laure **MARTINEAU - Les Serres de la Génrière Horticultrice**
De Saint Hilaire du Bois (49310)
Présente de septembre à décembre et de mars à juin



> Roger **LAMAT et Suzanne MARTIN - Fromages de chèvre fermier et de yaourts au lait de chèvre**
Producteurs à Mozé-sur-Louet - Éleveurs à l'élevage Caprin du Louet
Présents tous les mardis



> Arnaud **FERRAND Artisan affûteur – rémouleur**
De Chemillé-en-Anjou (49120)
Présente le 3^e mardi et le 1^{er} dimanche du mois

Fruits et légumes de saison / Produits salés : conserves, chips, condiments, bouillons, plats préparés / Produits sucrés : céréales, sucre, pâtes à tartiner, confiture / Produits laitiers : lait, fromage, crème, yaourts, œufs / Produits d'origine animale : charcuterie, bœuf, porc, poissons, crustacés, coquillages selon l'arrivée / Produits d'hygiène : dentifrice, savon, produits d'entretien, papier toilette

Rencontre Ferme de la Tambouille

Présentation

Je m'appelle Benoît Fuseau et je suis installé à Vezins à la Verrerie depuis un an et demi maintenant. Auparavant, j'étais intermittent du spectacle en tant que technicien polyvalent, et avant cela, j'ai exercé comme éducateur spécialisé. Actuellement, je suis en entreprise individuelle, tandis que ma compagne Anne-Claire a réussi un concours agricole l'année dernière. Elle a repris son travail d'infirmière et me rejoindra à la ferme l'année prochaine.

Pourquoi La Ferme de la Tambouille ?

Le nom de la société est Benoît Fuseau, «La Tambouille» est le nom commercial et sera définitif lorsque ma compagne rejoindra l'entreprise. Ce nom évoque la nourriture, le mélange et la diversité.

Le lancement de la ferme :

Dès notre installation, nous avons lancé notre propre culture de champignons et nous avons accueilli notre cheptel ovin. Parallèlement, nous mettons progressivement en place une culture maraîchère, car c'est une nouvelle activité pour nous. À notre arrivée sur la ferme, il y avait beaucoup de travail à faire, de l'acquisition des outils à la mise en place des clôtures, car le site était inexploité. Avec une superficie de 30 hectares, nous avançons méthodiquement dans nos projets.

Que travaillez-vous à la ferme et quels sont les produits que vous proposez ?

Nous avons préparé un parcours à volailles, un poulailler et des cabanes mobiles pour faire de la viande et des œufs. Nous faisons également pousser des fruits et légumes et des herbes aromatiques et des champignons : des shiitakes et pleurotes.

De plus, particularité de notre exploitation, nous cultivons des plantes médicinales, notamment le chanvre. Nous proposons des fleurs brutes plus des huiles sublinguales (préparation qui est administrée en plaçant quelques goûtes sous la langue), qui a des vertus contre l'anxiété, la gestion des douleurs, le soulagement de l'inflammation et le soutien au sommeil. Et enfin, des tisanes.

Pour le chanvre, nous commençons à travailler avec des magasins spécialisés aux alentours, avec des bureaux de tabacs, ainsi que des épiceries fines (aussi pour nos autres produits). Nous fournissons également des restaurants avec nos champignons shiitakes et pleurotes et la viande ovine. Nous avons rénové la partie principale de la ferme et prévoyons d'aménager un bâtiment spécifique pour la culture des champignons de Paris.

Information complémentaire, nous sommes en reconversion culture biologique pour l'ensemble de nos produits, une partie de notre production ayant déjà la certification.



Vous vous êtes lancés dans l'éco-pâturage ?

En effet, nous avons découvert cette opportunité sur les réseaux sociaux. La commune de Vezins mettait à disposition le terrain de la Coulée des Douves et nous avons pu y mettre des animaux. Sur notre exploitation nous avons pas mal d'animaux, des ânes, des petits cochons, des oies et des chèvres. C'était l'occasion de faire partager nos animaux avec la commune. Nous avons également acheté un bélier pour la reproduction afin d'obtenir des chevreaux.

Récemment, nous avons eu deux mises à bas qui ont donné naissance à deux chevreaux et deux chevrettes.

Vous venez également vendre vos produits sur le marché ?

Actuellement, nous sommes présents sur le marché tous les 15 jours en hiver, puis tous les mardis au printemps et en automne. Nous ne pouvons plus venir le dimanche car il y a trop de travail à la ferme, mais nous envisagerons peut-être de revenir lorsque cela sera possible.

Des projets à venir ?

Nous venons de créer une association appelée «La Tambouille» car nous ne voulons pas rompre avec nos activités précédentes dans les Deux-Sèvres, qui étaient axées sur l'animation culturelle. Nous possédons un chapiteau de cirque, du matériel son et lumière pour organiser des événements et des festivals. Nous avons conservé une partie du matériel, c'est pourquoi nous aimerions bientôt proposer des animations avec un marché de producteurs locaux et des activités. Des journées portes ouvertes seront également proposées. Notre objectif est ensuite de laisser le chapiteau monté pendant le printemps et l'été afin de proposer un marché régulier et une programmation culturelle incluant du théâtre, du cirque et des concerts, en liant l'agriculture et la culture.

Nous sommes enthousiastes à l'idée de poursuivre nos projets et de continuer de proposer de bons produits en circuit court pour Vezins et ses alentours.

Contact

Ferme de la Tambouille - 06 72 23 86 62
fermedelatambouille@gmail.com
La verrerie 49340 VEZINS

État civil

Ils se sont unis en 2021, tous nos meilleurs voeux !

mariages

29/06/2022	Clément BERGÈRE et Laura RIVAIN
10/09/2022	Alexis VERSTRAETEN et Mathilde AUDIO
17/09/2022	Olivier DAVY et Marine GUITTON
24/09/2022	Johnny ALBERT et Caroline MARQUIS
19/05/2023	Charle PINON et Gaëlle DE TERVES



Bienvenue aux nouveaux petits Vezinois et Vezinaises !

naissances

14/04/2022	Elise CUREAU	04/12/2022	Valentine CHARRUAU
21/05/2022	Klaus KAFIKAILA	03/01/2023	Thomas HERLAN
24/05/2022	Charly FROUIN	07/02/2023	Riley RADAY
06/06/2022	Sarah GABORIEAU	06/04/2023	Eléa JAMBU
16/06/2022	Yaël BELOUARD	25/04/2023	Eloïse VAILLANT
27/07/2022	Elaya GONCALVES	23/05/23	Isac ABID
14/08/2022	Maely GEINDREAU COURVALET		
07/09/2022	Nikita FUSEAU OUDRY		
20/10/2022	Cayden THIÉRY		
21/10/2022	Maëlia SOURICE		
13/11/2022	Basile GINGREAU		
16/11/2022	Ombeline BRÉMOND		



Toutes nos pensées les accompagnent

décès

Daniel DION	78 ans
Guy-Marie PÉZOT	47 ans
Jean Louis CESBRON	96 ans
Clément CESBRON	88 ans
Monique RAGUENEAU	89 ans
Jacques SOLDE	81 ans
Edmond BIZON	94 ans
Bernard COTTENCEAU	90 ans
Marie-Joséphine MAILLET	94 ans
Jeanne CERISIER	94 ans
Dominique COTTENCEAU	71 ans
Thérèse RETAILLEAU	92 ans
Georges GOURICHON	94 ans
Franck GIRANDIES	52 ans
Maurice DENIS	99 ans
Bernard IANNETTA	72 ans
Serge POHU	65 ans



Tous nos remerciements

Chers bénévoles, chauffeurs du transport solidaire et associations,

Nous tenons à prendre un moment pour exprimer nos plus chaleureux remerciements pour votre investissement envers notre commune.

Que ce soit en consacrant votre temps aux autres, à des projets de rénovation, en organisant des événements, en apportant votre soutien lors de manifestations, en contribuant à d'autres initiatives et services à la municipalité, votre présence et votre soutien est d'une grande valeur.

Vos actions bénévoles témoignent d'une passion pour le bien-être de tous. Votre contribution améliore la qualité de vie de chacun d'entre nous.

Avec nos plus sincères remerciements,

Cédric VAN VOOREN,



> Louis-Marie TIJOU :

distribution P'tit Vezinois + courrier
participation à la matinée citoyenne
+ services rendus à la municipalité

> Armelle LEHON

et Jimmy CORMIER :

entretien du lavoir rue des Landes

> Jean NICOLAS :

entretien du lavoir rue des Landes

> **Michel CESBRON** (rue d'Anjou) :
distribution P'tit Vezinois + courrier
participation à la matinée citoyenne
+ peinture statut du Sacré cœur :

> Odile et Alain BOUVET :

distribution P'tit Vezinois + courrier
participation à la matinée citoyenne

> Monique

et Dominique GUIBERT :

distribution P'tit Vezinois + courrier
participation à la matinée citoyenne

> **Séverine FAVEREAU** : distribution
P'tit Vezinois + courrier participation
à la matinée citoyenne

> **Christine FAVEREAU** : distribution
P'tit Vezinois + courrier participation
à la matinée citoyenne



> Michel BODY :

peinture statut du Sacré cœur

> Gilbert SUPIOT :

peinture statut du Sacré cœur

> Fabienne CHEVALIER :

relecture P'tit Vezinois 2022

> François CAMPFORT,

pour son implication et son
dévouement depuis 1965 pour faire
fonctionner l'association de l'UNC et
ainsi permettre de faire perdurer le
devoir de mémoire.

> Dominique GUIBERT,

correspondant local du Courrier
de l'Ouest, qui fait rayonner notre
commune depuis de nombreuses
années.

> Odile BOUVET et Patrice GIRARD,

qui nous font rêver pendant la
période des fêtes de fin d'année
avec leurs maisons magnifiquement
décorées.

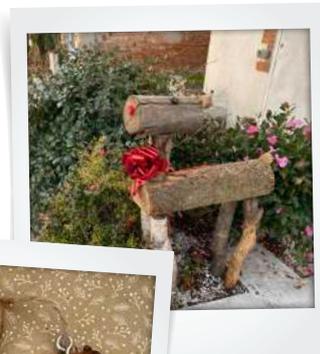
> **Marc BOUTIN** pour les boîtes
à livres et **Bruno BODIN** pour sa
participation à Baludik



Plus largement, à tous les habitants
qui décorent aussi leurs maisons et
qui font rêver petits et grands.

> **Jérôme et Magali ROTURIER**,
pour les décorations de Noël en bois

Enfin, plus globalement à toutes
celles et ceux qui apportent une
contribution toute l'année pour la
commune et pour les administrés.
Notamment, les associations, qui
permettent de créer du lien, rompre
l'isolement, et qui font vivre la
commune.



L'Accueil de Loisirs les P'tits Potes

Les enfants vivent de très belles aventures à L'Accueil de Loisirs et l'accueil périscolaire les P'tits Potes !

Dans les beaux locaux colorés, avec un extérieur donnant directement sur le parc de la Coulée des Douves, les enfants sont accueillis dans les meilleures conditions.

Avant et après l'école, le mercredi, et une semaine sur chaque période de petites vacances scolaires, et sur l'été, une trentaine d'enfants en moyenne de 3 à 11 ans participent à de nombreuses animations proposées par les animatrices Audrey, Augustine, Gilberte et Virginie.

Souvenirs, souvenirs, petite rétrospective (de l'été 2022 aux vacances de printemps 2023)

L'été 2022 : À bord de leur montgolfière et avec leur passeport en main, les enfants ont voyagé sur tous les continents, à la découverte des traditions, des spécialités culinaires...

Ils ont débarqué :

En Océanie pour un retour en force des épreuves mythiques de Koh-Lanta, comme les parcours du

combattant et l'épreuve ultime, celle des poteaux. Les enfants ont également découvert le jardin des Kangourous à la Possonière.

En Amérique avec le grand jeu de la ruée vers l'or et la sortie au Château des aventuriers à Avrillé.

En Afrique avec les animaux de la savane, et la sortie au zoo de Bioparc à Doué la fontaine.

En Asie avec les contes des mille et une nuits, des spectacles d'ombres chinoises et la sortie au parc oriental de Maulévrier.

Retour en douceur en Europe avec les grandes olympiades.

Les vacances d'Automne 2022 : Les enfants ont été très courageux, ils ont affronté la sorcière Cornebidouille !

Jane, une bénévole de la bibliothèque Marque-Pages, est venue lire aux enfants l'histoire de « Cornebidouille contre Cornebidouille », qui raconte notamment comment la sorcière dévore les garçons et les fillettes qui ne mangent pas leur soupe !

Aussi au programme, le « château de Brézé » décoré spécialement pour Halloween.



les P'tits Potes



Virginie



Audrey



Gilberte



Augustine

Les vacances de Noël 2022 : En attendant l'arrivée du père Noël, les enfants ont réalisé des décorations, sans oublier les p'tites friandises appréciées autant par les plus petits que les plus grands.

Les vacances d'Hiver : Les enfants sont entrés dans l'univers des contes et légendes, que de belles aventures avec le petit poucet, Hansel et Gretel, la princesse aux petits plats...

Et avec Jack Frost, nous sommes partis à la patinoire Glisséo de Cholet, pour les plus petits, ce fut une véritable découverte.

Les vacances de printemps : Ce fut une semaine de folie, les enfants ont participé au carnaval de Cholet, en défilant avec de superbes costumes et également un magnifique char qu'ils ont fabriqué.

Un temps fort avec la sortie au parc Ouistiti à Beaucouzé pour s'adonner à différentes activités : structures gonflables, trampolines, toboggans, piscines à balles, Laser Game, Karting...

De la continuité et de la nouveauté !!!

Les enfants sont toujours impatients de participer les mercredis matin à l'heure du conte organisé par les bénévoles de la bibliothèque Marque-Page.

C'est avec un grand plaisir que les rencontres intergénérationnelles peuvent reprendre comme avant la crise sanitaire. Une vingtaine d'enfants de l'accueil périscolaire du mercredi ont pu partager des moments conviviaux avec les aînés du Club de l'Espérance.

Une première rencontre s'est déroulée en janvier autour de la galette des rois, une deuxième en avril, autour des jeux de société, elle a permis à tout le monde de découvrir de nouveaux jeux et de partager des moments de complicité.

Cet été, l'accueil de loisirs de Vezins et l'accueil de loisirs de Toutlemonde organisent ensemble un mini-camp sport du 10 au 13 juillet à Mûrs-Erigné. Grand succès, il est déjà complet après une seule journée d'inscription !

Informations :

Les réservations pour les services Enfance (accueil Périscolaire, accueil de Loisirs, restauration scolaire et multisport) sont ouvertes depuis le 15 mai 2023.

> Ouverture de l'accueil de Loisirs du 10 au 28 juillet et du 21 août au 1er septembre ; inscription sur le portail famille du 5 au 18 juin 2023.



École de l'Èvre



L'école de l'Èvre, a fait son cirque en juin 2022.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle s'est poursuivi et s'est étoffé avec la découverte des arts du cirque :

- > Jonglerie avec balles, cerceaux, massues ou foulards, travail d'équilibre sur fil, sur ballons, pyramides humaines, et surtout ce qui a beaucoup plu autant qu'il a créé quelques craintes : la découverte du trapèze... ont été pratiqués par les élèves de la PS au CM2.

Et comme les lieux de culture ne sont pas toujours facilement accessibles, c'est la culture (un des axes majeurs du projet d'école) qui s'est installée autour des élèves. Choix a été fait de concentrer le projet artistique de l'année au sein d'un véritable chapiteau.

Ce choix a permis aux élèves de pouvoir voir un lieu comme un vecteur d'apprentissage non seulement scolaire mais également culturel.

Un projet riche pour les apprentissages

De multiples compétences, qu'elles soient scolaires ou psychosociales, ont été abordées. L'initiation aux Arts du Cirque a permis à l'élève de travailler sur la perception et la maîtrise de soi, l'amenant à



découvrir ses possibilités et ses limites mais aussi de mettre en jeu son imaginaire dans un projet de création collective.

Les élèves ont été amenés à assurer plusieurs rôles.

Tour à tour acteur- celui qui montre, spectateur – celui qui regarde, créateur – celui qui monte le numéro et qui fait des choix, lors de la représentation de fin de semaine aux familles, amis, spectateurs.

Au terme du spectacle, tous avaient des étoiles plein les yeux ...

Ce projet, financé à la fois par, la coopérative scolaire, l'Association des Parents d'Elèves Communale, la municipalité de Vezins et des organismes liés à l'éducation nationale, a pu être réalisé grâce à une petite participation des parents. Il a demandé un investissement important de tous les partenaires de l'école, montage et démontage du chapiteau, tenue de stands, de permanences. Que tous soient remerciés !

Cette mobilisation fructueuse a offert à tous une semaine exceptionnelle dont les élèves de l'école garderont vraisemblablement un souvenir mémorable.

Pour l'année scolaire 2022/2023 le thème défini est architecture et jardins, une journée au château de Versailles pour les plus grands et une visite du château de Langeais pour les plus jeunes sont programmées.



Contact

Place Flandres Dunkerque - 49340 VEZINS

02 41 49 02 64

ce.0490676u@ac-nantes.fr

<https://ecoleprimairedelevre-vezins.e-primo.fr/>



THOLIA

ARCHITECTURE

BERNARD PAILLAT

11 rue Saint Joseph
49360 MAULEVRIER
Tél : 07 81 93 20 13
Fixe : 02 90 87 11 71
b.paillat@tholia.fr
www.tholia.fr

Conception et réalisation architecturale

Diagnostic architectural et énergétique

Mise en conformité accessibilité

Urbanisme et étude parcellaire



Vanessa SOURISSEAU & Olivier GUEDON
14 place du Général de Gaulle
02 41 64 40 11

École Saint-Joseph



Cette année, l'école St Joseph compte un effectif de 90 élèves (18 élèves en PS/MS avec Laurence Bompouil et Myriam Drapeau, 27 élèves en GS/CP avec Delphine Bossoreil et Nadine Cesbron, 15 élèves en CE1/CE2 avec Elina Tharreau et 30 élèves en CM1/CM2 avec Bruno Robin, Marine Cartier et Alexis Baudin). Ces effectifs restent stables chaque année.

Le thème de cette année a porté sur les métiers. C'est un thème très riche et très apprécié par les élèves.

Que font donc les parents après avoir déposé leurs enfants le matin ? Pourquoi rentrent-ils tard le soir ? A quoi ressemble et sert l'endroit où ils travaillent ? Il n'est pas toujours évident pour un enfant d'imaginer ce que peuvent faire ses parents lorsqu'ils partent travailler. Souvent, les seuls éléments perceptibles pour les enfants sont les préoccupations et la fatigue que ses parents peuvent exprimer à la maison. Complexité des métiers, difficulté à trouver des mots simples, manque d'occasions et de supports... sont autant de raisons qui poussent les parents à ne pas aborder leur vie professionnelle avec leurs enfants. Or, amener un enfant à connaître la réalité du monde du travail l'aide dans sa façon de se construire.

Au cours de ce projet, nous avons tenté de rassurer les enfants et les éclairer, leur montrer « en vrai » les lieux des métiers. Nous avons abordé aussi l'égalité homme/femme et avons mis en avant les droits de chacun. Ce projet a été porté par la découverte des métiers et leur

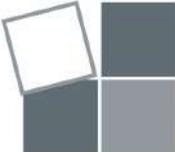
évolution à travers le temps. Nous avons échangé avec des professionnels de différents corps de métier, avec des intervenants ou directement sur place en visitant des lieux. Les enfants ont déjà pu découvrir le métier d'ambulancier lors de la venue de 2 professionnels à l'école. Les parents ont également été sollicités pour venir présenter leur métier aux enfants (infirmière, couturière, plombier, gendarme, fleuriste, éducateur sportif, danseuse, carreleur...). Plusieurs dates ont été fixées d'ici la fin de l'année scolaire pour ces temps de découverte des métiers. Les enfants avaient hâte de vivre ces moments de partage et d'échanges. En participant à ce projet, les parents se sont sentis d'autant plus investis, responsables, proches de l'école : c'est un dialogue qui se trouvait facilité pour les parents, les enseignants et surtout les enfants. Pour bien apprendre, les enfants ont besoin que leurs parents soient impliqués dans les apprentissages. En faisant entrer les parents à l'école, les enfants donnent du sens à ce qu'ils font et se sentent valorisés.

Une classe de maternelle a aussi pour projet d'aller visiter une caserne de pompiers.

Les enfants sont allés visiter le musée des Métiers à St Laurent de la Plaine. Ils ont découvert les métiers d'autrefois lors de visites thématiques et d'ateliers. La visite du musée a été rythmée par des jeux en lien avec différents métiers. Nous avons découvert en particulier l'atelier du cirier pour les maternelles et les métiers autour du bois pour les CE et les CM.

Pour les démarches d'inscription ou pour avoir des informations sur notre école, n'hésitez pas à nous contacter :

Ecole St Joseph - Impasse Joseph Giron - 49340 Vezins
 Tél. : 02 41 64 40 05
 Mail : vezins.stjoseph@ec49.fr



GABORIEAU
CARRELAGE

Anthony GABORIEAU

06.18.92.74.99

gaborieau.anthony@gmail.com

ZA du grand village - rue du pré barreau
 49340 Trémentines - www.gaborieau-carrelage.fr



Batel
 Ingénierie d'énergies

Bureau d'études électrique - thermique - SSI

La Novathèque - 5 Bd Pierre Lecoq - 49300 CHOLET

☎ : 02 41 49 18 20 - ✉ : contact@batel.fr

Site internet : <http://www.batel.fr>



Bibliothèque Marque-Pages

Composition du bureau

22 bénévoles

Bureau élu suite à l'Assemblée Générale du 08/03/23 :

Présidente et Co-Présidente :

Anne-Claire CHAUVEAU
et Camille MOREAU

Vice-Présidente :

Françoise GABORIEAU

Secrétaire : Alice GOURDON

Vice-Secrétaire : Yolaine LEPEINTRE

Trésorière : Nathalie PATTEDOIE

Retour sur les dernières activités (2022 – début 2023)

En fin d'année 2022, le secteur Médiation de la Médiathèque Elie Chamard de Cholet proposait des animations numériques.

En octobre, à la bibliothèque, une activité numérique « Stop motion » a été proposée aux enfants âgés de 9 à 11 ans. Armés d'une tablette et de beaucoup d'imagination, ceux-ci ont pu créer un court métrage d'animation.

Le 17 décembre 2022, une chasse au trésor de Noël a eu lieu à la bibliothèque.

Les enfants de 4 à 6 ans ont été invités à aider les elfes à retrouver le coffre aux cadeaux de Noël du Père Noël.

Goûter de Noël

Une vingtaine d'enfants est venue profiter de belles histoires de Noël lues par Françoise G et Jane G. Les lectures se sont conclues par un petit goûter préparé par une pâtisserie vezinaise : La Pâtisserie de Stéphanie.

Bébés Lecteurs :

Les enfants de 0 à 3 ans ont été accueillis lors de 3 séances en 2022. Chacune sur un thème différent avec des tapis de lecture adaptés (thème sur les saisons, les comptines, la ferme) et avec la participation d'Adèle Cousseau, animatrice référente Relais Petite enfance.

L'heure du conte :

Une séance est programmée tous les mercredis avant les vacances scolaires. Les enfants de 3 à 10 ans viennent écouter des histoires sélectionnées par les membres de la commission « Heure du conte ».

Accueil des classes :

Dans le cadre d'un partenariat avec les 2 écoles de Vezins, 8 classes ont été accueillies pendant l'année 2022.

Les bénévoles présentent la bibliothèque aux jeunes

élèves. Ceux-ci empruntent des livres et écoutent des contes suivant un thème défini avant les rencontres.

Voyage lecture : MonstroLivre

Il concerne les élèves en GS/CP des Ecoles de l'Evre et St Joseph de Vezins parmi les 45 classes de l'Agglomération du Choletais.

Le lancement s'est déroulé à la bibliothèque le 28 novembre 2022 : 10 livres ont été présentés de manière ludique et animée.

Le ravitaillement (présentation d'un livre spécial sur la thématique) a eu lieu en mars.

La clôture du Voyage s'est réalisée au mois de mai à Trémentines (présenter et faire deviner le livre préféré de la classe aux autres classes voyageuses de l'Agglomération du Choletais).

L'accueil de 6 jeunes bénévoles :

A compter de septembre 2022, 6 jeunes bénévoles des classes CM2 de l'école St Joseph et de l'école de l'Evre ont rejoint l'équipe de bénévoles. Une formation a été réalisée par Marion V à la bibliothèque (présentation de la bibliothèque, explication du rôle des bénévoles, le travail demandé et leur engagement).

Des temps de rencontres entre jeunes bénévoles du réseau sont proposés tout au long de l'année à la médiathèque de Cholet (discussions autour des lectures, temps d'animation et prêt de livres).

Ces jeunes bénévoles s'inscrivent aux permanences pendant l'année scolaire par le biais du planning en ligne.

Prix Pop 2022 :

L'Agglomération du Choletais et son réseau de bibliothèques, en partenariat avec la librairie choletaise Le Passage Culturel, ont lancé le 1er Prix POP

(Première Œuvre Publiée).

Celui-ci est décerné à un premier roman adulte, écrit par un auteur francophone.

C'est un nouveau prix qui valorise la lecture dans nos bibliothèques.

Le jury du Prix POP (composé de Bénévoles des bibliothèques de l'ADC) a sélectionné 5 romans en compétition pour la 1^{ère} édition du Prix POP.

Les votes étaient ouverts à tout le monde (inscrits ou non-inscrits dans les bibliothèques) du samedi 18 juin au vendredi 14 octobre 2022.

Par le site Portail E-changes ou dans toutes les bibliothèques du Réseau via un bulletin papier déposé dans l'urne POP.

«Avant que le monde ne se ferme» d'Alain Mascaro, a été



le livre lauréat du Prix POP 2022.

Le prix Pop est reconduit pour l'année 2023. Amis lecteurs, votez pour votre roman préféré jusqu'au 14 octobre ! Le titre du roman lauréat sera dévoilé en fin d'année 2023.

Animations 2023 sur le thème du Polar :

En février dernier, une quinzaine d'enfants et adultes sont venus résoudre des énigmes sur le thème d'Harry Potter lors de l'animation « Un meurtrier à Poudlard ». Début juin, le jeu « Qui a tué Mme Duroy ? » a réuni des jeunes de 12 ans autour d'une énigme policière.

Calendrier des prochains événements

15 novembre 2023 à la bibliothèque : Activités numérique « Coding goûter »

Moment où l'on se retrouve pour jouer à programmer ». Créer son jeu vidéo, animer son personnage ou faire de la musique. On y code, mais on s'amuse ! Public : enfants de 8 à 12 ans.

13 décembre 2023 à la bibliothèque : Jeu pour Noël « Le trésor du pays des glaces »

Les enfants seront invités à aider Milana, la princesse des Glaces, à retrouver son trésor.

Public : enfants de 4 à 6 an

Comment et quand rejoindre votre association ?

Contact à la bibliothèque lors des permanences,

Via la page Facebook

Par mail : bib_vezins@choletagglomeration.fr

Mot des Présidentes :

La bibliothèque propose régulièrement des nouveautés littéraires, des animations diversifiées et quatre permanences hebdomadaires grâce à une équipe de bénévoles investies et des lecteurs fidèles et toujours plus nombreux. Nous sommes ravies de cette dynamique !

Nous tenons à remercier les membres du conseil municipal pour leur écoute et leur soutien financier dans nos projets. Un réaménagement de la bibliothèque est prévu au cours de l'année 2023 afin d'optimiser l'espace et de moderniser le mobilier.

Pour rappel, l'inscription à la bibliothèque est gratuite et permet notamment d'emprunter des ouvrages dans toutes les bibliothèques de l'AdC. N'hésitez pas à venir vous renseigner lors des permanences et à suivre nos actualités sur notre page Facebook.

Nous serons également heureuses de vous accueillir au sein de l'équipe des bénévoles pour vous faire découvrir le fonctionnement de la bibliothèque.

A très vite lors d'une permanence,

Contact

4 rue des Écoles, 49340 Vezins

Tél. : 02 41 62 84 73

bib_vezins@choletagglomeration.fr

 Page Bibliothèque Marque-Pages Vezins

Badminton Loisir Vezins



Composition du bureau

Président : Alain Quété

Vice-président : Steve Rochais

Trésorier : Julien Vergnault

Trésorière adjointe : Sandrine Salacroup

Secrétaire : Sébastien Lemasson

Secrétaire adjointe : Laura Potlog

> L'association compte 34 adhérents.

Assemblée générale le : 30 juin 2023

Comment rejoindre l'association

Les personnes désireuses de rejoindre l'association ou faire une session d'essai peuvent venir lors d'une séance le mardi entre 20 h et 22 h à la salle des sports.

Nous contacter

blvezins@gmail.com

Lemasson Sébastien : 06 09 55 04 04



Mot du Président :

Cela fait 9 ans que l'association BLV est née, cette année, 34 adhérents (hommes et femmes) viennent le mardi soir de 20h à 22h pratiquer le badminton en mode loisir. Pas de compétition, juste un échauffement puis des matchs simples et doubles.

Bons et moins bons se rencontrent tout en essayant de progresser. Un mardi par mois, nous proposons quelques exercices sous forme de jeux. Quelques échanges avec d'autres clubs sont au programme toujours en mode loisir.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir faire un essai lors d'une séance d'un mardi soir.

Vous avez plus de 18 ans, venez nous rejoindre !

ESVCT (Entente Sportive Vezins Chanteloup la Tourlandry)

Club de tennis



Composition du bureau

Co présidentes : Céline Berthelot et Anne-Claire Franquet
Trésorière : Marie Delaunay
Secrétaire : Victor Lahaye
> 35 licenciés (16 adultes et 19 jeunes
16 femmes et 19 hommes)

- > enfants de 6 à 8 ans : de 17h15 à 18h15
- > enfants de 9 à 12 ans : de 18h15 à 19h15
- > adolescents de 13 à 18 ans : de 19h15 à 20h15
- > adultes : de 20h15 à 21h15

Inscriptions pour la saison prochaine le 19 juin 2023 de 18h15 à 19h15 à la salle de sports



Retour sur les 2021-2022

- > Championnats départementaux seniors par équipe : 1 équipe femmes et 2 équipes hommes en hiver et 1 équipe femme et 1 équipe homme en été.
- > Crêpes raquettes
- > Tournoi interne
- > Tournoi de double le 27 mai 2023

Calendrier des prochains événements :

Licence découverte tennis (terrain extérieur tout l'été)

Comment et quand rejoindre notre association :

Essais tennis 12 et 19 juin 2023 sur inscription à esvezinsct@gmail.com ou par téléphone Céline Berthelot : 06.31.93.28.01

Mot des présidentes

L'ESVCT (Entente Sportive Vezins Chanteloup la Tourlandry), club de tennis, propose des cours dispensés par Christophe Metais notre entraîneur, aux enfants à partir de 6 ans, mais également aux adultes.

Nous vous accueillons dans une ambiance familiale, détendue, mais aussi avec un esprit de compétition pour ceux qui le veulent.

Plein de nouveautés pour la saison 2023-2024, car le club change de nom, il devient le Tennis Evre Lys et intègre une nouvelle commune, celle de Coron !

Le principal changement pour les usagers est que les cours de la saison 2023-2024 auront lieu la moitié de la saison (l'hiver) à Coron et l'autre à Vezins pour utiliser les deux salles municipales mises à notre disposition. Pour que l'association se porte mieux, l'assemblée générale d'octobre sera l'occasion de bien redistribuer les rôles nécessaires à son bon fonctionnement.

Venez nous rejoindre !

Nous contacter

Céline Berthelot 06 31 93 28 01
Anne Claire Franquet 06 89 98 91 39
📌 Entente Sportive Vezins Chanteloup
entente-tennis-vezins.clubeo.com
esvezinsct@gmail.com

Club de Volley de Vezins



Le club de Volley de Vezins évoluant en B cette année, termine sa saison sportive prochainement.

Il faut donc penser dès à présent à la future saison 2023/2024.

Malgré des résultats mitigés cette saison, les victoires n'en étaient que meilleures.

La bonne humeur et la bonne ambiance reste le point fort de notre équipe.

Que vous soyez confirmé ou débutant, nous sommes toujours à la recherche de nouveau joueur/joueuse pour étoffer notre équipe ou pourquoi pas en crée une deuxième en septembre prochain.

Si vous êtes intéressé ou que vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas dès à présent, à nous contacter au 06 27 32 11 57 ou sur notre page Facebook : [vezins volley ball](https://www.facebook.com/vezinsvolleyball).

Les matchs se jouent à domicile le jeudi soir et la licence est de 50 € pour l'année.

Venez nous rejoindre !

Reprise des entraînements le jeudi 14 septembre 20 h à la salle de sport de Vezins.



Sur la photo de gauche à droite :
Murzeau Guillaume, Malinge Anne, Seriat Stéphanie, Lefort Sandrine,
Cousseau Pascal, Lefort Nicolas, Coutant Anthony, Cesbron Stéphanie.
Absents : Loiseau Sébastien, Sechet Antoine, Bearune Léon.

Club de l'Espérance



Création du Club en août 1976

Composition du bureau

Co Présidents : Madeleine Cesbron et Michel Cesbron (rue des Landes)

Vice-Présidente : Josiane Cammarata

Trésorier : Jean-Marie Poinel

Trésorière adjointe Jocelyne Juret

Secrétaire : Evelyne Tessier

Secrétaire adjointe : Marie-Hélène Maillot

Membres actifs : Michel Cesbron (rue d'Anjou), Rachel Cottencaeu, Anne Godet, Patrice Girard, Joël Laroche et Jean-Max Savarit.

> **Le club compte à ce jour 150 adhérents.**

Comment rejoindre l'association

Le Club de l'Espérance a pour but de procurer des loisirs et distractions aux retraités de Vezins et de favoriser ainsi l'intégration de nouveaux venus sur la commune et aussi de rompre l'isolement dont certaines personnes peuvent souffrir.

La cotisation est de 12€.

Mot des Présidents

C'est avec sérénité que le club de l'Espérance a repris son fonctionnement habituel.

Les nombreuses activités proposées, nous donnent l'occasion de rencontres, de distractions, qui permettent de rompre la monotonie, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le nombre d'adhérents est stable et la participation aux activités du mercredi est en progression.

Nous avons à cœur de varier les propositions, afin de répondre aux attentes de chacun. Les ateliers informatique, généalogie, bricolage, ainsi que les randonnées sont appréciés de tous les participants.

Le passage à la retraite laisse beaucoup de temps libre qu'il faut savoir combler ; rentrer dans une association permet de retrouver des activités dans un climat amical et solidaire.

La Présidente, Madeleine Cesbron
Le Président, Michel Cesbron



Nous contacter

Michel Cesbron
Tél. : 06 75 43 81 43
Mail : clubesperance2022@outlook.fr

Retour sur les dernières activités:

Concours de belote interclubs.	1 ^{er} -06-2022
Sortie organisée par Chloro'fil à la Venise Verte.	09-06-2022
Rencontre avec le Club des Aînés de La Tourlandry.	06-07-2022
Pique-nique interclubs à La Chapelle Rousselin.	28-07-2022
Pique-nique du Club à l'étang de l'Uzelière.	03-08-2022
Concours de Pétanque à Nuaillé.	24-08-2022
Sortie à La Ferté Bernard avec visite de la ville, repas et promenade en bateau.	08-09-2022
Banquet annuel à Valanjou.	14-09-2022
Comédie musicale à Yzernay.	1 ^{er} -10-2022
Mini concours d'automne de jeux divers.	19-10-2022
Bal avec Thierry Simon.	06-11-2022
Mini concours en faveur du Téléthon avec tirage de la tombola.	23-11-2022
Concours de belote interclubs.	07-12-2022
Journée des Maisons Illuminées organisée en faveur du Téléthon. Dictée l'après-midi et vin chaud dans la soirée avec le soutien de Music Cool de Vezins.	10-12-2022
goûter de Noël animé par Les Amis du Donjon.	14-12-2022
47 personnes ont joyeusement fêté la nouvelle année	31-12-2022
Assemblée Générale et partage de la galette des rois.	25-01-2023
Mini concours et dégustation des Bottereaux.	1 ^{er} -03-2023
Bal avec Guy Roberto.	05-03-2023
Concours interclubs.	22-03-2023
Théâtre « Aie ! Aie ! Aie ! ma mère ! » à Saint Paul	02-04-2023
Fête du Jarret à Dénézé sous Doué.	14-04-2023

Calendrier des prochains événements:

Visite du Cadre Noir à Saumur.	1 ^{er} -06-2023
Rencontre avec le Club de La Tourlandry.	05-07-2023
Croisière Déjeuner au fil de l'Erdre.	06-07-2023
Pique-nique à l'étang de l'Uzelière.	23-08-2023
Tournoi de Pétanque à Nuaillé.	30-08-2022
Banquet du Club à Valanjou.	13-09-2023
Mini concours d'automne	18-10-2023
Bal d'automne avec Guy Roberto.	05-11-2023
Théâtre de Vezins au Puy Saint Bonnet en covoiturage.	Novembre 2023
Mini concours d'automne avec divers jeux et tombola en faveur du Téléthon.	22-11-2023
Concours de belote interclubs.	06-12-2023
Journée des Maisons Illuminées avec soirée vin chaud en faveur du Téléthon.	09-12-2023
Goûter de Noël avec animation.	13-12-2023
Réveillon de la Saint Sylvestre	31-12-2023
Assemblée générale et Galette des rois	24-01-2024
Mini concours et dégustation des Bottereaux.	21-02-2024
Bal avec Didier Gilbert.	10-03-2024
Concours de Belote Interclubs. Sorties, Voyages : les dates et destinations ne sont pas encore fixées.	20-03-2024



Gym détente Vezins

Composition du bureau

Présidente : Marie-Claire Augereau
 Vice-Présidente : Evelyne Tessier
 Secrétaire : Catherine Guillou
 Secrétaire adjoint : Jean-Jacques Defois
 Trésorier : Alain Herisset
 Trésorière adjointe : Marie-Hélène Maillot
 Membres actifs : Annie Bregeon,
 Chantal Frouin Anne-Pascale
 Rotureau



Gym détente du mercredi soir

L'association GYM détente propose tous les mercredis :

> une GYM douce de 10h30 à 11h30 animée par Noé qui permet aux gens de tout âge de garder souplesse et coordination dans une ambiance conviviale et détendue.

> une GYM détente de 20h15 à 21h15 animée par Stéphane qui propose chaque semaine un cours différent, avec du matériel adapté (balles, bâtons, haltères, élastiques...). Ces exercices dirigés par l'animateur sont corrigés, encouragés et permettent de renforcer tonus musculaire, souplesse et équilibre.

L'association accueille des adhérents de communes avoisinantes (La Tourlandry, Coron, Chanteloup...).

Les séances se déroulent à la salle de sport de Vezins sauf pendant l'hiver ou la salle des fêtes est mise à notre disposition par la municipalité que nous remercions. Aux beaux jours, quand le temps le permet, la séance a lieu en extérieur.

Le premier cours a souvent lieu le



Gym douce du mercredi matin

premier mercredi de septembre. N'hésitez pas à venir découvrir notre activité ! La séance d'essai est gratuite et sans engagement.

Il est possible également de rejoindre le groupe à tout moment de l'année.

Pour tous renseignements contacter

Pour la Gym douce :

Evelyne Tessier - 02 41 65 62 83

Pour la Gym détente :

Catherine Guillou - 06 17 79 31 10

Jumelage Franco-Belge



Bureau

Président : Thierry Charlos
 Trésorier : Quentin Bouchet
 Secrétaires : Laura et Léa Charlos

L'association du Jumelage, créée en 1976, se retrouve chaque année pour un week-end de festivités avec nos amis belges depuis 1977.

Nos amis belges sont donc venus chez nous le 27,28 et 29 mai dernier, au week-end de Pentecôte. Une cinquantaine de Belges étaient présents, dont de nouveaux participants, et ainsi de nouvelles familles françaises nous ont également rejoints ! L'occasion pour nous de leur faire découvrir la « Coulée des Douves » à travers un après-midi jeux.

Nous nous retrouverons l'année



prochaine, les 18,19 et 20 mai 2024 à Vezin, en Belgique. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez faire partie du voyage !

En attendant, nous vous attendons nombreux à la soirée annuelle du Jumelage qui se déroulera le samedi 9 décembre 2023 à la MCL de Vezins. L'année dernière, nous avons pu compter sur une centaine de personnes alors, nous espérons que vous serez au rendez-vous cette année et encore plus nombreux !!!

Vive la Belgique, vive la France, et vive le Jumelage Franco-Belge !

Contacts

lea.charlos03@gmail.com

07 84 14 90 38

Comité des fêtes de Vezins



Composition du bureau

Président : Ludovic Mahé
 Vice-président : Sébastien Charruau
 Trésorière : Béatrice Cesbron
 Vice-trésorier : Bernard Legeay
 Secrétaire : Bruno Masson
 Vice-secrétaire : Sonia Mahé
 Responsable commission location de matériel : Bernard Cesbron
 Responsable restauration : Mauricette Gaborieau
 Responsable communication : Quentin Bouchet
 Responsable sponsoring : Bastien Bouchet
 Responsable bar : Nicolas Boutin

> Le comité des fêtes regroupe 30 bénévoles

Retour sur les activités passées 2022-2023

(AG – activités...)

- > Soirée Choucroute le 15 Octobre 2022
- > Assemblée générale le 25 Novembre 2022
- > Soirée des bénévoles et des partenaires le 27 Janvier
- > Soirée Saint Valentin le 11 Février 2023
- > Soirée Disco le 06 Mai 2023

Rappel tous les mardis matin jour du marché moment convivial à la maison des associations autour d'un petit café.

Et tous les 1^{er} Dimanches à partir d'Octobre à Avril ; Animation bar à huîtres.

Calendrier des prochains événements

- > Fête de la musique 2 jours le 07 et 08 Juillet 2023
- > Vendredi 07 > Groupes de musiques dans le centre bourg. Avec restauration – Buvette et caisse centrale (Conso en jeton)
- > Samedi 08 > Animation musette dans la MCL (Avec Patrice Jounier)
 - Rassemblement de véhicules
 - Jeu Blind test
 - Soirée génération
 - Feu d'artifice sonorisé à la coulée des douves derrière la MCL. Sur place buvette, restauration et jeux gonflables pour les petits et les grands
- > Assemblée générale le 24 Novembre 2023
- > Soirée des bénévoles et des partenaires le 26 Janvier 2024
- > Soirée Saint Patrick le 16 Mars avec Les STORMIENS
- > Soirée Disco en Mai pas encore défini
- > Fête de la musique 05 Juillet 2024
- > Animation bar à huîtres tous les 1^{er} Dimanches à partir d'Octobre à Avril

Dates à retenir :

- 03 Décembre pour le Téléthon
- 04 Février 2024 Association AFSA pour Simon Audouit (Charruau)
- 07 Avril 2024 Matinée de fin saison avec des animations

Contacts

Ludovic Mahé : 06 21 06 81 30
 comitedesfetes.vezins49@orange.fr
 Facebook ComitedesfetesVezins

Pour des demandes de réservations de matériel :

Cesbron Bernard 06 16 46 11 38

Mot du président :

Bonjour à tous, amis Vezinois, Nous avons retrouvé la joie et la fête autour de nos habitants après le passage du COVID.

Toute l'équipe du Comité des fêtes s'est mobilisée pour dynamiser la commune en proposant des animations pour toutes générations, avec un bureau de 6 personnes et 30 bénévoles que je remercie beaucoup pour leurs engagements pour faire vibrer notre commune.

Le but de notre comité des fêtes est l'animation de la commune et les rencontres entre les générations.

Pour l'association, cela a été une belle année 2022-2023 très riche en manifestations avec les 10 Ans de la fête de la musique sur 2 jours d'animations.

Si vous souhaitez donner un coup de main pour le week-end Fête de la musique ou faire partie de l'association, n'hésitez pas à nous contacter.

J'en profite pour remercier la commune de Vezins et tout l'ensemble des élus.

Aussi à tous les artisans et commerçants pour leurs aides au sein de notre association qu'on sollicite pour nos animations.

N'hésitez pas à venir consulter notre page Facebook pour les animations à venir.

Je voudrais, une fois encore, remercier et féliciter tous les bénévoles du comité des fêtes.

Et rendez-vous le Week-end du 7 et 8 juillet 2023 « 2 Jours fête de la musique » Vezinois, Vezinaises, on compte sur votre présence dans nos manifestations pour faire perdurer les fêtes dans la commune.

Le Président du Comité des fêtes de Vezins
 Ludovic MAHE « Maho »



Association des Donneurs de Sang Bénévoles

Composition du bureau :

Présidente : Mireille Biraud
Chanteloup
Vice-Président : Mickael Ripoché
Nuaillé
Secrétaire : Damien Augereau
Trémontines
Secrétaire-Adjointe: Etiennette Body
Chanteloup
Trésorière : Cathy Blotière
Trémontines
Trésorier-adjoint : Norbert Lenoir
Nuaillé
Membres de Veziens : Bernard
Cesbron (chemin de l'Enclos) -
Bernard Joulain
Jean-Marie Poinel et Marie Odile
Soulard



Retour sur les dernières activités (2022 – début 2023) :

- 4 collectes (1 par commune) durant les 12 derniers pour un total de 345 donneurs dont 21 nouveaux donneurs.

En 2021 nous avons 393 donneurs dont 41 nouveaux

Assemblée générale en début d'année (tous les donneurs y sont invités)

Calendrier des prochains collectes de 16h à 19h30

- > 03 Aout à Veziens
- > 23 Novembre à Chanteloup

Comment et quand rejoindre votre association ?

Lors des collectes ou contacter l'un des membres du bureau

Mot du président

Cette année, nous voudrions sensibiliser les jeunes de 12 à 35 ans



au don de moelle osseuse, l'objectif est d'inscrire 2 600 donneurs sur le registre des donneurs volontaires. Seulement 500 depuis le 1^{er} janvier. **VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR LE DON DE MOELLE OSSEUSE?**

On vous donne rendez-vous sur le site www.dondemoelleosseuse.fr.

Nous constatons une baisse des dons, il faut que chacun se mobilise pour retrouver le niveau des années antérieures

Le conseil d'administration et moi-même, voudrions remercier très chaleureusement : René Testard, Paule Naud et Joseph Perdriau pour leur engagement pendant plus de 20 ans au sein de notre association.

Contact

Mireille Biraud : 06 52 80 70 54
marc.biraud@orange.fr

- > Toutes les infos sur le don du sang
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

La Gaule Vezinaise



L'association a été créée en mars 1999

La pêche est ouverte depuis le 1^{er} avril et ce jusqu'au 31 octobre, à l'étang communal de l'Uzellière, route des Poteries.

L'esprit intergénérationnel y est fortement présent, en effet il n'y a pas d'âge pour les adhésions, le plus jeune de nos membres a 6 ans. Quoi de mieux pour un bon apprentissage que de se former avec les anciens pêcheurs !

Composition du bureau

Président : Louis-Marie Tijou
Secrétaire : Gérard Favereau
Trésorière : Odile Bouvet
Vice-secrétaire : Maryline Bondu

Contact

Tél. Louis-Marie Tijou : 06 87 36 90 95
Tél. Gérard Favereau : 06 10 80 44 25
lagaugevezinaise@gmail.com

Du 1^{er} avril au 31 Octobre :

- > Vente de cartes à l'année : ADULTES : 20 €
ENFANTS : 8 €
- > Vente de cartes à la journée : ADULTES : 6 €
ENFANTS : 4 €



Les Accroscènes

École des Baladins

Théâtre adulte et enfants

Date de création de l'association : 1923

Composition du bureau

Présidente : Corinne Charlos

Vice-président : François Allemand

Co-vice-président : Maxime Portal

Secrétaire : Allison Gourdon

Trésorière : Chantal Frouin

Vice-trésorière : Carine Goeury

Membres : Alexis Goislot et Anthony Piette



Histoire de l'association :

Autrefois appelée la troupe théâtrale « Jeanne d'Arc » de Veziens, la troupe a été fondée en 1923 et a joué de nombreuses pièces à la salle de théâtre « Patronage Jeanne d'Arc » jusqu'en 1969.

Après un arrêt de 14 ans, en 1983, l'enthousiasme, la motivation, le courage de plusieurs bénévoles amoureux du théâtre ont permis la relance de la troupe.

Aujourd'hui, la troupe compte une soixantaine de bénévoles répartis dans diverses commissions.

Depuis 2012, la troupe est devenue saltimbanque et joue chaque année dans les salles des communes voisines (La Tessoualle et maintenant au Puy Saint Bonnet...). Comme vous avez pu le lire précédemment, la troupe de théâtre a été relancée en 1983, soit 40 ans cette année !

Pour l'occasion, la troupe théâtrale se mobilise pour organiser cet événement festif ! La date du samedi 14 octobre a été retenue pour fêter toutes ces belles années théâtrales... et se déroulera à la MCL de Veziens.

Un message est passé sur l'écran de la commune et sur Facebook afin de retrouver toutes les personnes ayant participé au théâtre (bénévoles, acteurs). Une invitation va être

distribuée à celles et ceux que nous avons identifiés sur nos listes et nos photos. Si toutefois, vous n'en avez pas reçu et que vous avez fait partie de la troupe, n'hésitez pas à nous contacter !

La saison 2022 avec IMPAIR ET PERE a eu un franc succès ! Ce retour sur les planches après COVID fût un moment de plaisir et de rires retrouvés pour la troupe et pour vous, notre fidèle public.

Pour remercier tous les bénévoles des Accroscènes, une sortie au Futuroscope a été organisée par la commission divertissement. Un grand merci pour ce moment de détente et de convivialité.

L'école de théâtre des Baladins présentera son spectacle à la MCL de Veziens les 3 et 4 juin 2023 au plus grand plaisir des enfants, ados et parents !

La commission « choix de la pièce » travaille activement et nous dévoilera prochainement son choix définitif. Ce sera bien entendu une comédie !

Vous pouvez déjà noter la date de la permanence pour les réservations qui aura lieu le samedi 7 octobre après-midi à la salle des Accroscènes, rue des Landes. Comme l'année passée, le placement sera libre donc

les places ne seront plus numérotées. Il y aura ensuite 2 permanences téléphoniques par semaine et une fois les séances commencées, nous vous inviterons à vous rendre sur le site HELLOASSO afin de prendre vos places via internet. En 2022, ce nouvel outil a bien fonctionné.

Cette année, notre spectacle est repoussé de quelques week-ends en raison de l'indisponibilité de la salle de théâtre au Puy St Bonnet à nos dates habituelles.

Voici donc le nouveau programme: Tous les week-ends sur NOVEMBRE : 3, 4, 5, 10, 11, 12, 17, 18, 19, 24 et 25 novembre 2023 à la salle de théâtre du Puy St Bonnet.

Nous avons hâte de vous retrouver et espérons que vous serez aussi nombreux et fidèles !

L'année 2020 a été marquée tout comme 2019 par le Covid-19 d'où l'annulation de la saison. Après avoir présenté la pièce de Sébastien Azzopardi et Sacha Danino « Le Tour du monde en 80 jours » au Puy Saint Bonnet en 2019, la troupe des Accroscènes prépare activement et passionnément son nouveau spectacle ! Les acteurs auront le plaisir de vous présenter : *Impair et Père* de Ray Cooney.

Une permanence pour les réservations aura lieu le samedi 24 septembre après-midi à la salle des Accroscènes, rue des Landes. À partir de cette année, le placement sera libre, les places ne seront donc plus numérotées. Il y aura ensuite 2 permanences téléphoniques par semaine et une fois les séances commencées, nous vous inviterons à vous rendre sur le site Helloasso afin de prendre vos places via internet.

Nous communiquerons à ce sujet plus tard dans la saison. Nous souhaitons effectivement nous moderniser et vous permettre de réserver vos places de chez vous !

Le spectacle est programmé les week-end du 21-22- et 23 octobre, 28, 29 et 30 octobre, 4, 5, et 6 novembre et les 11 et 12 novembre 2022 à la salle de théâtre du Puy St Bonnet.

Nous avons hâte de vous retrouver et espérons que vous serez aussi nombreux et fidèles qu'en 2019 !

L'école de théâtre des Baladins a pu remonter cette année sur les planches et présenter son spectacle à la MCL de Vezins les 21 et 22 mai 2022 au plus grand plaisir des enfants, ados et parents !

Vous pouvez nous contacter à tous moments. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Contact

contact@lesaccroscenes-vezins.com

4 rue des Écoles à Vezins

www.lesaccroscenes-vezins.com

 Les Accroscènes de Vezins




RESTAURATION
boîte en cuir

CARNETS D'OR

Atelier art de la Reliure
Catherine Debarre
Cholet
catherinedebarre.com
catherinedebarre@yahoo.fr

0610150579
sur rendez-vous

Créations en mouchoir de Cholet



**PERMIS AUTO
CYCLO (BSR)
PERMIS MOTO**

**AUTO-ÉCOLE
DURBECE-BULTEAU**

7 place Emmanuel Bodet, 49340 TREMENTINES
Tél. : 02.41.55.41.44.

17 rue de Chêneveau, 49340 VEZINS
Tél. : 02.41.64.38.45.

Apprentissage deux-roues sur piste privée

Music Cool Vezins



Association créée le 24 septembre 2020

Composition du bureau

Président : Guy Roy
 Secrétaire : Dolorès Cailleau
 Vice-Secrétaire : Patrick Chalain
 Trésorier : Benoît Dixneuf
 Vice-Trésorière : Sabine Billon
 > À ce jour, 19 sont adhérents

Retour sur les dernières activités (2022 – début 2023) :

- > Assemblée générale le 3 septembre 2022
- > Répétitions mise en place de 3 sessions de musique les mercredis, vendredis et samedis
- > Répétition ouverte au public lors du Téléthon le 10 décembre 2022
- > Accompagnement musical au Bar à huître le 2 avril 2023

Calendrier des prochains événements :

- > 7 juin : Fête de la musique à Toutlemonde
- > 7 juillet : Fête de la musique à Vezins
- > 14 octobre : Assemblée générale 10 h au foyer du Théâtre

Mot du Président Guy ROY :

Notre deuxième saison va se clôturer début juillet et en public.

En public : le vendredi 7 juillet lors de la Fête de la musique de Vezins où nous aurons le plaisir de vous

retrouver.

Cette année a été forte de mises en place pour évoluer avec de nouveaux chanteurs et musiciens.

Nous nous sommes organisés pour trouver certains équilibres afin de composer pour chaque session un ensemble d'instruments complémentaires et répondant à des styles musicaux différents allant de musiques d'actualités aux années 70.

Nos moments hebdomadaires nous permettent de se retrouver dans une très bonne ambiance diversifiée tout en perfectionnant nos interprétations musicales. Merci à la commune et aux Accroscènes pour le partage de la salle du Théâtre.

Notre association permet à des chanteurs et musiciens ayant des bases de se retrouver pour jouer en groupe. Nous échangeons également avec l'école de musique de Trémentines afin de trouver une complémentarité dans l'apprentissage des bases pour ceux qui le souhaitent. Effectivement le chant et la musique nécessitent en amont des cours souvent individualisés mais qui souvent ne sont pas comblés par des mises en place collectives. D'où l'objectif de se retrouver à jouer et chanter en groupe avec nos connaissances de bases.



L'interprétation en public sous forme « d'orchestre » reste un élément secondaire et ne peut-être hélas notre objectif principal tout au moins à date. Effectivement, répondre sous un format orchestre nécessiterait un temps de maturité sur de longs répertoires et des disponibilités personnelles qui justement sont du domaine des orchestres. Néanmoins, et d'une façon bien mesurée, nous réfléchissons aux différentes sollicitations en proximité pour bien déterminer si nous serions suffisamment orchestrés et à la hauteur de l'événement.

Merci à tous et aux plaisirs de partager des moments conviviaux et musicaux.

Guy Roy

Contact

Guy Roy : 06 86 37 67 35
 Dolorès Cailleau : 06 83 07 42 76
 musiccool.vezins@gmail.com
 f musiccoolvezins

DECOR MOREAU

le spécialiste de la rénovation depuis 1958

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS :

| peintures | murs | revêtements de sol |
 décoration de l'entreprise | Outillage

126 Boulevard de Strasbourg - 49300 Cholet
 02 41 65 00 35



Communes – Particuliers – Aménageurs

Missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Missions de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée

Aménagement Urbain

Montage d'opérations immobilières (terrains à bâtir, logements locatifs, ...)

Contact ; 0679215436 – SAS ERIMM – 49300 CHOLET – erimm@orange.fr

SAS au capital social de 34.050,00€ - RCS ANGERS - SIRET 803 616 606 00015 - NAF 4110A



UNC - AFN

Union Nationale des Combattants (U.N.C.)

Union Nationale des Combattants en Afrique du Nord (A.F.N.)

Chanteloup-les-Bois, Nuaillé, Trémentines et Vezins

L'idée d'un regroupement, lancée par les maires et les présidents des sections locales de l'Union nationale des anciens combattants (UNC), a trouvé son aboutissement en janvier dernier. Les anciens combattants de Chanteloup-les-Bois, Nuaillé et Vezins ont entériné la dissolution de leurs trois sections et l'UNC de Trémentines accueille et regroupe désormais les adhérents des quatre communes. L'objectif de cette fusion intercommunale était de faire perdurer les commémorations et ainsi faire perdurer le devoir de mémoire.

L'Union Nationale des Combattants (UNC), est une association qui regroupe ceux qui défendent les valeurs de la France en combattant sur les différents théâtres auxquels la France a participé ou participe ou en défendant les valeurs via des services civils ou militaires.

Bureau de l'U.N.C

Bureau de l'U.N.C.

Président : André Boutin (Trémentines)

Président(e)s Adjoint(e)s : Jeanette Moreau (Trémentine), Manuel Duwattez (Chanteloup Les Bois), Jackie Gelineau (Chanteloup Les Bois), Jean-Alain Narce (Nuaillé)
Secrétaire : Paul Leboeuf (Nuaillé)
Secrétaire-adjoint : Louis-Marie Duret (Trémentines)

Trésorier : Claude Girard (Trémentines)

Trésorier-adjoint : Louis Hervé (Chanteloup Les Bois)

Membres : Patrice Baron (Chanteloup les Bois), Joseph Chaillou (Trémentines), Serge Dailleux (Nuaillé), Paul Gidoneau (Trémentines), René Gourdon (Trémentines), Jean Guignard (Trémentines).



Calendrier des prochaines commémorations du 8 mai et 11 novembre :

- > 8 mai 2024 : Trémentines
- > 11 novembre 2023 : Vezins
- > 11 novembre 2024 : Nuaillé

Toutes les cérémonies sont ouvertes au public.

L'association recherche continuellement de nouveaux adhérents ! Les jeunes peuvent également se manifester pour être porte-drapeaux!

Toute personne qui partage les valeurs de l'UNC peut y adhérer ou comme membre sympathisant ou membre associé. La cotisation minimum est de 17 €.

Lors de la cérémonie du 8 mai, Cédric Van Vooren, maire de Vezins, les élus, le conseil municipal des enfants, les portes drapeaux et représentants de la nouvelle UNC et de nombreux Vezinois, ont rendu hommage à toutes celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté.

Devenez soldat de France !

L'Union Nationale des Combattants, association d'anciens combattants, reconnue d'utilité publique, peut accueillir en son sein les « Soldats de France »

Le « Soldat de France », à la base sur le terrain, est quelqu'un qui n'a pas combattu au sens où on l'entend habituellement.

Le « Soldat de France » est un homme ou une femme engagée :

Pour la mémoire

Dans la vie publique

Dans la vie associative

Dans la vie professionnelle

Au service des autres

Tous ceux qui ont porté l'uniforme en temps de paix, engagés volontaires, sous contrat ou issus de la conscription, les sapeurs-pompier (soldats du feu), les forces de police, les militaires en activité (qui ont aujourd'hui droit d'accès au monde associatif), les correspondants défense, la croix rouge, la protection civile, l'Ordre de Malte (assimilé à une mission humanitaire), le Souvenir Français (dont le but est la sauvegarde de la mémoire au travers de l'entretien des carrés militaires et des divers monuments), les parlementaires, les élus (Maires, Conseillers municipaux, Conseillers généraux et régionaux)...

Tous sont accueillis au sein de l'UNC conformément à la décision du conseil d'état.

Leur première mission est le devoir de mémoire, relais de la vérité.

Les Soldats de France sont appelés à assurer notre relève en prenant dès



aujourd'hui des responsabilités dans les associations (ou sections) de notre département afin de les pérenniser.

Important : La commune recherche des portes drapeaux.

Contactez-nous !

Contact

Jackie Gelineau
Président adjoint auprès de la
Commune de Vezins
06 10 57 07 55



Étoile Cycliste Vezins-Chanteloup (ECVC)



La randonnée des « **ETANGS ET FORET** » s'est déroulée le dimanche 16 avril au départ de la M.C.L. de CHANTELOUP. Les 549 randonneurs pédestres et cyclotouristes ont bénéficié d'un temps magnifique et profité des premières fleurs dans la forêt, accompagné du chant des oiseaux.

Après trois ans sans randonnée, le Club est ravi d'avoir pu satisfaire tous ses participants, et vous donne rendez-vous l'année prochaine au départ de VEZINS. Merci à tous.

Contact

François SOULARD - « La Gaudechère »
Tél. 07 84 43 25 42



COLOCATIONS POUR 8 PERSONNES AGÉES AVEC AUXILIAIRES DE VIE SUR PLACE 24h/24

**AMBIANCE
CONVIVIALE &
COÛT MODÉRÉ**



**Présence 24h/24
Ménage
Entretien du linge
Repas faits maison...**

Prochainement à VEZINS!
9 Square du Château

0 801 07 08 09

Service & appel
gratuits

www.agesetvie.com



HB SARL **Hervé BOUSSEAU**
PLOMBERIE - ELECTRICITE - CHAUFFAGE

28, rue Cheneveau - 49340 VEZINS

herve.bousseau49@orange.fr

02 41 64 43 77 - 06 08 64 09 57



Olympique SaltourvezinsCoron (OSTVC)

Composition du bureau

Président : Christophe Manceau
Secrétaire : Emmanuel Chalopin
Trésorier : Arnaud Murzeau

OSTVC SAISON 2022/2023

Encore une saison passée pour l'OSTVC, avec plein de nouveautés.

Côté sportif, on notera d'abord l'arrivée de Rodolphe Dubillaud en tant qu'entraîneur des 3 équipes seniors, ainsi que la reprise de la catégorie U17 par Rodolphe Thomas avec 2 équipes. David Pommereau a lui continué avec les U15.

Pour nos jeunes, un nouvel éducateur est lui aussi arrivé pour la saison 2022/2023 : Melvin Mennequin. En charge des 3 équipes U11 et les 3 équipes U13 en tant qu'entraîneur, il a également coaché l'équipe A des U13, tout en s'investissant dans le suivi des autres équipes. Voulant poursuivre avec notre club et se former, dès la saison prochaine, il sera en alternance au sein de notre club (sous réserve d'acceptation/validation de son dossier) pour effectuer un BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, éducation populaire et sportive), voir une nouvelle formation de la ligue sur 2 années BPJEPS/BMF.

Pour les plus jeunes, Alexandre Guitton et Thomas Bremond ont eu en charge les catégories U7 à u9, avec l'aide de certains parents venus les épauler le weekend. A noter cette année les u8/u9 vont participer à la grande manifestation de FOOT'OCEANE qui se déroulera le dimanche 4 juin sur la plage de St Jean Monts : près de 5000 enfants réunis.

Pour cette fin de saison 2023 on notera la qualification de nos U11



pour la journée départementale 1 (les 12 meilleurs) ainsi que la belle 17-ème place de nos u13 dans le challenge départemental. Belle récompense pour tous les joueurs et dirigeants pour cette fin de saison avec la participation des différentes équipes aux tournois proposés par les clubs de la région.

Cette saison a aussi été marquée par l'arrivée au sein du club du foot féminin. Nous nous sommes associés avec le club de Vihiers-St Hilaire-St Paul (ASSHVSP) afin de proposer à nos joueuses de pouvoir pratiquer leur sport tout en gardant leurs licences aux seins du club. Même si la majorité des matchs ont eu lieu à Vihiers, nous avons reçu chacune des équipes une fois cette saison sur nos terrains. Un réel engouement fût constaté au sein de notre club, poursuivons nos efforts afin de pouvoir pérenniser ces catégories.

Pour celles qui seraient intéressées de découvrir le foot féminin, voici les renseignements concernant les portes ouvertes.

Coté extra sportif, le bureau a lui aussi innové avec la mise en place de sa boutique du club directement en ligne sur notre site internet : <https://olympique-saltourvezinscoron.footeo.com>.

On remerciera aussi l'ensemble de nos sponsors de plus en plus nombreux qui nous ont permis de réaliser notre petit livret et de rénover nos différents panneaux de score dans nos complexes.

Le bureau a aussi réalisé plusieurs manifestations au cours de la saison : Stage foot le 25/26/27 aout 2023

- > 03/09/2022 tournoi U11 /U13, 300 enfants réunis au stade de La Tourlandry pour débiter la saison.
- > 04/11 /2022 concours de Palets à Vezins salle Mcl avec une très forte participation.
- > 05/02/2023 galette des rois à la Mcl de Coron
- > 22/04//2023 bal du foot salle de sport de Coron. Belle fête réunissant

toutes les catégories du club, et un grand merci à nos u15 venus faire le service.

La saison est déjà terminée et on pense déjà à la saison prochaine :

Portes ouvertes du club :



Le 23/06/2023 : AG du club à la salle des fêtes de Salle de Vihiers à 20h.

Le Conseil va se renouveler et nous recherchons des membres pour

étoffer le bureau. Il est nécessaire que tout le monde se sente concerné, les futures commissions vont s'ouvrir afin de faire participer des bonnes volontés en complément des membres du conseil. Cela doit vous permettre de trouver une commission qui touche un sujet qui vous intéresse et dans lequel vous pourrez être force de proposition afin de poursuivre le développement de notre club.

Pour les licences de la saison 2023/2024 toutes les informations sont sur le site du club.

La saison prochaine démarrera par notre tournoi U11/U13 le samedi 02/09/2023. On vous attend nombreux pour cette manifestation de début de saison.

Suivra le concours de palets le 03/11/2023 à VEZINS.

Un grand merci aux supporters, bénévoles, municipalité et toutes les personnes qui œuvrent pour que le club reste un lieu de convivialité et d'échange tout en permettant à nos jeunes de s'épanouir.

Le Conseil de l'OSTVC

Contact

4 rue des Écoles, 49340 Vezins
ostvc.secretariat@gmail.com
www.olympique-saltourvezinscoron.footeo.com

Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil



Composition du bureau

Le bureau est composé de quatre personnes :

Présidente : Dominique Clochard

Trésorière : Christelle Bordreau

Secrétaire : Pascal Sautejeau

Membre du bureau : Patricia Gandin

Le nombre d'adhérents en 2022

s'élève à 295 familles et 19

associations.

> 20 membres composent le Conseil d'Administration.

Retour sur les activités passées 2022-2023 et calendrier des prochains événements :

Cette année fut encore riche en événements et en animations pour tous : Tout d'abord le Relais Petite Enfance (RPE), lieu d'information et d'accompagnement pour les familles et professionnels du secteur : Il anime les matinées d'éveils pour les 0-3 ans. Un forum petite enfance a été organisé conjointement avec les acteurs de la petite enfance du territoire à Nuaillé le samedi 15 octobre 2022. Il sera reconduit cette année.

Concernant les familles, il a été question de proposer des temps à vivre ensemble avec les autres secteurs comme pour les après-midis «jeux de société» un mercredi par mois, des sorties (comme à Legendia Parc en juin 2022 et au parc oriental en avril) ou encore l'exposition Rebonds mise en place avec la commune de Nuaillé et le service culture de la ville de Cholet. Du 03 au 22 avril, dans le jardin du C.S.I., seniors, tout-petits, jeunes et familles ont pu se retrouver autour d'ateliers sur la thématique de l'Art. Une journée festive a été organisée le samedi 15 avril autour d'un concert, d'une exposition d'artisans et de nombreuses animations.

Ce brassage générationnel est de plus en plus présent, comme lors des journées «Bricolage & jardinage» qui ont eu lieu chaque année en automne et au printemps (dernières dates : 25/10/22 et 18/04/23), sous le signe

de la solidarité et de la convivialité.

Des actions en lien avec l'environnement sont également la nouveauté de l'année et viennent encore une fois réunir tous les secteurs du C.S.I. En partenariat avec le parc éolien de la grande levée, nous proposons de nombreuses activités comme « la fresque de l'environnement » (qui a eu lieu le 30 mars), notre traditionnel Troc de plants (le samedi 29 avril), ou la mise en place d'animations autour du jardin. La dernière en date : une soirée le 15 juin 2023 sur la consommation d'Energie animée par ALISEE (Association Ligérienne d'Informations et Sensibilisation à l'Energie et l'environnement).

Cette année, nos aînés n'ont pas été en reste et ont pu participer également aux diverses animations réservées aux plus de 60 ans dont les ateliers «mémoire», «bien-être», ou «gym équilibre». Ils ont pu bénéficier du parcours « Bienvenue à la retraite » en lien avec la Carsat. Ces ateliers, créés pour « bien vivre sa retraite » se sont étalés de mars à juin et se clôtureront par une conférence « être grand parent » au second semestre 2023.

Le secteur jeunesse, qui anime l'accueil de Loisirs des 11-17 ans, quant à lui, se diversifie en ouvrant une antenne « Relais Info Jeune » qui s'adresse aux jeunes entre 15 et 30 ans souhaitant un accompagnement sur des thématiques aussi diverses que le travail, les voyages, l'orientation, le logement.... Les animateurs «jeunesse» se sont également engagés dans une sensibilisation autour des réseaux sociaux et du cyberharcèlement à destination des parents. Il s'est, de plus, lancé dans un atelier cinéma porté par des jeunes, visant à des apprentissages techniques liés au montage de court-métrage.

Il continue de se développer autour de l'accompagnement aux projets par la création de «La projetterie». Il s'agit d'un lieu pour donner vie à vos idées, où chaque habitant du

territoire pourra être accompagné.

Il est important pour nous de favoriser les liens humains intergénérationnels dans un contexte collectif. Dans ce sens, le numérique café, animé par des bénévoles a pu être décliné en ateliers collectifs sur des thématiques comme internet ou word/excel.

Chloro'fil, a renforcé sa mission «Point Local d'Accompagnement et d'Information aux Associations» (P.L.A.I.A.) par la création de l'antenne « France Bénévolat 49 » en 2022. Des ateliers formatifs ont été proposés aux associations sur la comptabilité, l'animation d'A.G. et le Bénévolat. D'autres ateliers suivront cette année sur de nouvelles thématiques.

Au Centre Socioculturel Intercommunal (CSI) Chloro'fil, nous souhaitons être toujours plus proches des habitants. C'est pourquoi nous renforçons notre présence sur les communes d'intervention du C.S.I en réalisant la grande majorité des animations dans les salles communales ainsi que par la mise en place de permanences dans certaines communes.

Afin d'être mieux identifié, nous avons élaboré une identité visuelle propre au Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil et avons habillé nos locaux d'éléments graphiques qui nous permettent d'être reconnus. Nous avons fêté cela lors de nos portes ouvertes du 30 septembre dernier où chacun était invité à venir découvrir ou redécouvrir le bâtiment et nos activités. Nous sommes d'ailleurs en constante porte ouverte, alors n'hésitez pas tout au long de l'année à venir à notre rencontre.

> Pour cet été, nous avons décidé d'innover en vous proposant deux temps fort à la place du Festi'bus habituel :

> Chloro'CIRCUS les lundi 10, mardi 11 et mercredi 12 juillet à Mazières en Mauges : Ateliers gratuits d'initiation aux arts du cirque pour



tous au Parc Demartial et spectacle de la compagnie « Vent des Cirques » à la salle des sports (2.50€/personne- gratuit -de3 ans- résa au C.S.I ou guichet sur place).

> Chloro'Guinguette les jeudi 20, vendredi 21, et samedi 22 juillet à la coulée des douves de Veziins : 3 jours d'animations festives autour de l'environnement. Programme à venir.

Dès septembre, ne loupez pas notre programmation qui sera encore une fois riche en propositions ! Chez Chloro'fil, il y en a pour tout le monde.

Comment et quand rejoindre votre association ?

Vous pouvez adhérer à tout moment. L'adhésion est valable pour une année civile (janvier à décembre) pour toute la famille à un tarif unique de 7€. Pour les personnes morales (associations et entreprises) l'adhésion s'élève à 30€.

Mot du Président :

Depuis septembre 2022, une nouvelle façade est venue embellir nos locaux, rendant Chloro'fil plus visible, identifiable d'un seul regard. Ces changements sont profitables à la connaissance du Centre Socioculturel et au développement de ses activités. Cet embellissement graphique est le fruit d'une convergence unanime des habitants, des salariés et du conseil d'administration en partenariat avec l'agglomération du choletais et le Crédit Mutuel. Chloro'fil, c'est le lieu où tout un chacun se retrouve, s'y retrouve : bébé, parents, jeunes, adultes, séniors, seul ou en famille. Riche de ses 300 adhérents individuels ou familles, vous trouvez à Chloro'fil des ateliers multiples et variés. Vous pouvez participer à des rencontres, des sorties, des temps forts pour rompre l'isolement, la solitude et l'ennui.

Pour les associations, le CSI est source de soutien dans le cadre de ses missions PLAIA (point local d'accueil et d'information de la vie associative) et France Bénévolat.

Pour les porteurs de projets, la « projetterie » se lance avec une offre d'accompagnement personnalisée de proximité. Enfin, une équipe de professionnels dynamique et innovante vous attend avec son expérience, ses compétences, conjuguées au réseau construit.

N'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Contact

40 bis rue de la Libération 49340 Nuaillé

Tél. : 02 41 55 93 41

accueil@csichlorofil.fr

<https://csichlorofil.centres-sociaux.fr>

 csichlorofil

 sabrina Chloro'fil promeneurdunet

Contactez la presse

Pour annoncer vos événements (assemblées générales, concerts, animations...).

LE COURRIER DE L'OUEST

Correspondant Veziins :

M. Dominique Guibert

06 25 26 13 35

dominique.guibert3@free.fr

Rédaction de Cholet :

10 Boulevard Gustave Richard, 49300 CHOLET

02 41 49 48 20

redac.cholet@courrier-ouest.com

OUEST FRANCE

Correspondante locale (Coron) :

Mme Martine Boutin

06 32 25 76 71

Rédaction de Cholet :

15 rue du Bourg Baudry, 49300 CHOLET

02 41 49 01 60

redaction.cholet@ouest-france.fr

SYNERGENCES HEBDO

Le Synergences hebdo est un journal gratuit d'informations diffusé sur l'ensemble des communes de l'Agglomération du Choletais, réalisé par l'Agence de la Promotion du Choletais.

16 avenue Maudet, 49300 CHOLET

02 44 09 25 20

synergences-hebdo@choletagglomération.fr

Pour diffuser vos annonces dans le Synergences hebdo, pensez à contacter la rédaction trois semaines au minimum avant la date de l'événement.

TÉLÉVISION LOCALE DU CHOLETAIS (TLC)

La Télévision Locale du Choletais émet à destination de Cholet et de son Agglomération.

La chaîne est disponible sur le canal 33 de la TNT en Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et en Vendée.

Sur la chaîne 378 de la box Orange et enfin sur la chaîne 918 de la Freebox.

La Rédaction :

ZI de la Bergerie - 3 rue Ampère

49280 LA SÉGUINIÈRE

02 41 62 16 66

tlcredaction@orange.fr

www.tlc-cholet.com

 Télévision Locale du Choletais

Pensez aussi au site au site internet InfoLocale !

Gestion des déchets

Zone 13 : centre bourg et écarts

Zone 15 : route de Trémentines, L'Alouëtière, L'Éraudière, L'Esperonnière, La Grenauderie, La Limière, La Roche, Le Bas Lourat, Le Haut Lourat, Le Hordeau, Le Rocheteau, Les Humeaux

Les ordures ménagères résiduelles - bacs marrons



Il s'agit des déchets ménagers non dangereux qui ne font pas l'objet d'une collecte sélective en vue d'une valorisation matière ou d'un traitement adapté. Ces ordures sont collectées en porte à porte, dans des bacs pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Les déchets ménagers recyclables - bacs jaunes



Il s'agit des bouteilles et flacons en plastique, des petits cartons et briques alimentaires, emballages métalliques en acier et en aluminium, des journaux-magazines-revues et de tous les emballages plastiques.

Pensez à rentrer vos bacs roulants après la collecte ! En application du règlement des collectes de l'Agglomération du Choletais et notamment son article 4, il vous est rappelé que l'enlèvement des déchets ménagers doit s'effectuer en respectant les dispositions suivantes :

> Pour des raisons de salubrité et de sécurité, les bacs doivent être sortis le moins de temps possible avant la collecte.

> Les bacs doivent être rentrés le jour même et le plus tôt possible après le passage du camion de collecte. Ils ne doivent pas rester sur la voie publique. Tout stationnement des bacs roulants sur la voie publique, en dehors des heures de collecte, est interdit.

Par ailleurs, il vous est également précisé que, conformément au décret n°2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets sur le domaine public, le contrevenant s'expose à une contravention de 3ème classe, soit de 450€. Enfin, le dépôt sauvage est lui puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Bien trier ses déchets recyclables

Afin d'optimiser et gagner de la place dans son bac jaune, on pourrait avoir tendance à empiler ou imbriquer les déchets recyclables les uns dans les autres. Néanmoins ceci est une erreur de tri !

Pourquoi et quelles sont les conséquences de ce mauvais geste ?

Les opérateurs à la chaîne de tri devraient pour chaque lot de déchets imbriqués, prendre le temps de les défaire et de les trier par matière. Ceci est impossible car cela revient à effectuer un geste long qui risquerait de ralentir le processus de tri compte tenu du nombre de déchets quotidien à traiter.

Certaines machines que l'on appelle trieur optique et over band répartissent les déchets par matières afin de les valoriser. Dans le cas de déchets imbriqués la machine n'identifiera pas bien la matière des déchets imbriqués et cela conduira à des erreurs de tri effectuées par la machine.

Au final, les déchets imbriqués ne seront ni valorisés ni recyclés.

Quelles sont les bonnes pratiques à adopter ?

Tout simplement jeter vos déchets recyclables en vrac dans votre bac jaune sans les imbriquer les uns dans les autres.

Il est également inutile de les rincer avant de les jeter !

Les déchets seront alors recyclés !

Collecte du verre



La collecte du verre est assurée en apport volontaire par l'intermédiaire de colonnes réparties sur l'ensemble du territoire de la collectivité.

Les interdits :

- > Le verre à vitre qui est d'une composition chimique différente et qui risque de contenir du bois, du mastic, du fer...
- > Les verres en cristal, la vaisselle en verre, la porcelaine, la faïence et la céramique,
- > Les ampoules, néons...

Les bons réflexes

- > Afin de respecter la quiétude des riverains, il est interdit de déposer du verre dans les conteneurs entre 22 heures et 7 heures,
- > Inutile de laver le verre il suffit de bien vider les contenants en verre.

Le saviez-vous ?

Les flacons en verre de parfum sont recyclables de la même façon que les pots, bocaux et bouteilles !

Les colonnes sur Vezins :

- > Parking de la MCL – rue du Parc
- > Rue Nationale (en face du cimetière)
- > Route de la Tourlandry (à la sortie du bourg)
- > Rue du Chapelet (à proximité du garage automobile)
- > Chemin du Métreau sur le parking de l'éco-pâturage.



Déchèteries

Veziens - Déchèterie des Humeaux : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Cholet - La Blanchardière : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h - le dimanche de 9h30 à 12h

Cholet - Le Cormier : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h - le dimanche de 9h30 à 12h

Maulévrier : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Vihiers : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

St Léger sous Cholet - Déchèterie de l'Eriboire : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

La Tessoualle - Déchèterie du Pont Bertrand : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30



Éco-points

Tigné : samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Somloire/la Plaine : samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Neuil sur Layon : samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

St Paul du Bois : samedi de 14h à 17h

Les déchèteries et éco-points sont fermés les jours fériés

Les déchèteries et éco-points sont ouverts à l'ensemble des habitants du territoire, sous réserve de posséder la carte d'accès pour les déchèteries de Cholet, Saint Léger sous Cholet, Veziens et la Tessoualle et que les déchets soient acceptés, conformément aux règlements en vigueur.

Déchèterie. Couvrez vos chargements lors du transport

Pour la sécurité de tous et la protection de l'Environnement, il est rappelé aux usagers qu'il est obligatoire de couvrir ou de maintenir votre chargement lors de votre venue en déchèterie, afin d'éviter l'éparpillement et l'envol des déchets sur la voie publique pendant le trajet.

Beaucoup trop de déchets sont retrouvés dans les fossés sur les chemins menant aux déchèteries du territoire.

Fonctionnement de la carte d'accès

Cette carte (une par foyer) est GRATUITE lors de sa création, et donne droit à 12 passages par an.

Lors de la remise initiale de la carte, l'AdC attribue un nombre forfaitaire de passages et est soumis à l'application d'un prorata temporis en fonction de la date de la demande de carte.

Au 1er janvier de l'année civile, la carte sera automatiquement réinitialisée (sans action de votre part) avec un forfait de 12 passages. Les passages non consommés de l'année antérieure ne seront pas cumulés à votre forfait de la nouvelle année.

À l'entrée de chaque déchèterie, vous devrez présenter votre carte d'accès devant une borne.

Sur la borne, il vous sera indiqué le nombre de passages restants.

À votre demande, la carte peut être

rechargée de 5 passages supplémentaires (forfait de 10 € donnant droit à 5 passages). Si vous n'avez pas utilisé la totalité de ces passages supplémentaires, le reliquat sera reporté l'année suivante (à la différence des passages forfaitaires).

Pour acheter ces passages supplémentaires, vous pouvez venir au Service Gestion des Déchets de la Direction de l'Environnement, 11 avenue de l'Abreuvoir - Bâtiment Mail 2 (1er étage) - à Cholet sur les horaires d'ouverture suivants (du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30) ou bien faire votre démarche en ligne sur mon espace citoyen de la Ville de Cholet.



Calendriers de collecte des déchets 2023

ZONE
13

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
S 1	M 1	V 1	D 1	M 1 Toussaint	V 1
D 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2
L 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3
M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4
M 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5
J 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6
V 7	L 7	J 7	S 7	M 7	J 7
S 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8
D 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9
L 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10
M 11	V 11	L 11	M 11	S 11 Armistice 1918	L 11
M 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12
J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13
V 14 Fête Nationale	L 14	J 14	S 14	M 14	J 14
S 15	M 15 Assomption	V 15	D 15	M 15	V 15
D 16	M 16	S 16	L 16	J 16	S 16
L 17	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17
M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18
M 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19
J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20
V 21	L 21	J 21	S 21	M 21	J 21
S 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22
D 23	M 23	S 23	L 23	J 23	S 23
L 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24
M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25 Noël
M 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26
J 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27
V 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28
S 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29
D 30	M 30	S 30	L 30	J 30	S 30
L 31	J 31		M 31		D 31

Direction de la Communication - Hôtel de Ville / Hôtel d'Administration - Septembre 2022

ZONE
15

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
S 1	M 1	V 1	D 1	M 1 Toussaint	V 1
D 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2
L 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3
M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4
M 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5
J 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6
V 7	L 7	J 7	S 7	M 7	J 7
S 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8
D 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9
L 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10
M 11	V 11	L 11	M 11	S 11 Armistice 1918	L 11
M 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12
J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13
V 14 Fête Nationale	L 14	J 14	S 14	M 14	J 14
S 15	M 15 Assomption	V 15	D 15	M 15	V 15
D 16	M 16	S 16	L 16	J 16	S 16
L 17	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17
M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18
M 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19
J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20
V 21	L 21	J 21	S 21	M 21	J 21
S 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22
D 23	M 23	S 23	L 23	J 23	S 23
L 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24
M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25 Noël
M 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26
J 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27
V 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28
S 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29
D 30	M 30	S 30	L 30	J 30	S 30
L 31	J 31		M 31		D 31

Direction de la Communication - Hôtel de Ville / Hôtel d'Administration - Septembre 2022

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Vendredi matin des semaines impaires.
- Collecte des emballages ménagers (bac ou sac jaune) > Vendredi matin des semaines paires.
- Jour férié. Période avec un décalage de jour de ramassage.



conseils de tri sur environnement.cholet.fr
 14000, rue des Ecoles - 49100 Cholet
 N° Vert 0 800 97 49 49



50 € offerts pour valoriser ses biodéchets !

Depuis 2010, Cholet, Ville et Agglomération propose une opération de promotion du compostage domestique, en subventionnant l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur dans un des magasins partenaires. Depuis le 1er janvier, l'aide accordée est passée de 20 à 50 € !

Cette mesure permet d'accompagner les particuliers, qui à partir du 1er janvier 2024, devront trier leurs biodéchets (alimentaires et déchets verts) à la source.

Pour en bénéficier, téléchargez et retournez le bulletin de demande par courrier ou par mail à Cholet, Ville et Agglomération.

Sans conditions de ressources, uniquement réservé aux résidents du territoire de l'Agglo et limité à un bon de réduction par foyer (tous les 6 ans).

Guide pratique du compostage : www.cholet.fr

Valorisation des textiles usagés

Une fois usagés, de nombreux textiles sont encore abandonnés ou jetés avec les ordures ménagères résiduelles alors qu'ils pourraient être soit réutilisés s'ils sont en bon état, soit recyclés s'ils sont abîmés.

Quelques astuces pour mieux trier vos textiles :

> Pour que vos vêtements restent propres et secs, déposez-les dans des sacs bien fermés. Attention à ne pas utiliser des sacs trop gros (50 litres maximum), sinon ils ne passeront pas par la trappe.

> N'hésitez pas à mélanger des articles usés et des articles en bon état : ceux qui ne sont pas reportables en l'état seront recyclés pour faire de nouveaux produits.

> Pensez à attacher les chaussures par paires !

Pour déposer vos textiles, deux colonnes d'apport sont présentes sur notre commune : une première place André Perret et une seconde chemin du Métreau, sur le parking des jardins communaux.

Pour toutes questions, les habitants de l'AdC peuvent appeler le service Gestion des Déchets au : 0 800 97 49 49 (appel gratuit).



Prime'Accession par l'Agglomération du Choletais

Venez habiter en centre ancien, l'Agglomération du Choletais vous aide à réaliser vos travaux !

Pour qui ?

La subvention Prime'Accession est destinée aux primo-accédants qui respectent les plafonds de ressource du Prêt à Taux Zéro (zone B2 pour l'ensemble de l'Agglomération du Choletais).

Un primo-accédant est une personne qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale depuis plus de 2 ans.

Quels sont les territoires éligibles ?

Les centres anciens des 26 communes de l'Agglomération du Choletais :

Veziens, Bégrolles-en-Mauges, Cernusson, Les Cerqueux, Chanteloup-les-Bois, Cholet, Cléré-sur-Layon, Coron, Lys-Haut-Layon, Maulévrier, Le May-sur-Evre, Mazières-en-Mauges, Montilliers, Nuillé, Passavant-sur-Layon, La Plaine, La Romagne, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Paul-

du-Bois, La Séguinière, Somloire, La Tessoualle, Toutlemonde, Trémentines, Yzernay.

Pour les communes couvertes par un Plan Local d'Urbanisme : zonage UA (centre ancien) et/ou zone assimilable.

Pour les communes couvertes par une carte communale ou soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU) : périmètre défini.

Quelles sont les autres conditions à respecter ?

Le bâti doit avoir été construit avant le 1er janvier 1960.

Les travaux subventionnés :

> Gros œuvre (structure du bâti, maçonnerie),

> Toiture (charpente, couverture),

> Travaux d'économie d'énergie (isolation, équipements de chauffage, menuiseries extérieures),

> Réseaux (eau, électricité, gaz),

> Équipements sanitaires (baignoire, douche, WC, lavabo, robinetterie).

Les travaux (fourniture et pose) doivent être réalisés par des

professionnels du bâtiment.

Quel est le montant de la subvention ?

20 % du montant HT des travaux, plafonnés à 25 000 € HT de travaux, soit une subvention maximale de 5 000 €.

Bonus de 2 000 €, accordé si le logement est vacant depuis plus de 3 ans et si la subvention principale a atteint le seuil maximal de 5 000 €.

À quel moment déposer ma demande ?

Dans les 3 mois suivant la signature de l'acte de l'achat et avant le démarrage des travaux.

À quel moment je reçois la subvention ?

Une fois les travaux achevés, sur présentation des pièces justificatives (acquisition, factures

acquittées et photos des travaux, ...) et sous réserve de la conformité avec le projet initial.

Toutes les informations sur Cholet.fr



Centres-Bourgs : des aides pour rénover votre logement



Dans le prolongement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) effective dans le cœur de ville de Cholet, l'Agglomération du Choletais a lancé depuis le 1er février 2023 le même dispositif pour les centres-bourgs de 20 communes de l'agglomération.

L'AdC investit un montant prévisionnel de 1 134 600 € TTC. L'engagement de ce dispositif devrait permettre de générer un montant global de travaux de réhabilitation pour les entreprises locales évalué à près de 4 800 000 €.

Propriétaires et bailleurs des 20 centres-bourgs sélectionnés, comment profiter de ces aides.

QU'EST CE QU'UNE OPAH-RU ?

L'OPAH-RU est une opération sur 5 ans (2023-2028) qui permet d'obtenir des conseils et des subventions pour réaliser des travaux dans un logement privé de plus de 15 ans, situé dans le périmètre du dispositif.

OBJECTIFS

- > Renforcer l'attractivité des centres-bourgs
- > Valoriser le patrimoine existant
- > Dynamiser l'économie locale
- > Participer à la transition énergétique

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- > Les propriétaires occupants et accédants à la propriété (sous conditions de ressources)
- > Les propriétaires bailleurs
- > Les syndicats de copropriétaires
- > Les locataires (avec l'accord du propriétaire), dont le logement est dans le périmètre retenu

QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

- > Travaux lourds de réhabilitation
- > Travaux d'adaptation des logements à la perte d'autonomie et au handicap
- > Travaux d'économie d'énergie

QUEL PÉRIMÈTRE ?

20 centres-bourgs : Vezins, Bégrolles-en-Mauges, Cernusson, Coron, La Fosse-de-Tigné (Lys-Haut-Layon), La Plaine, La Tessoualle, Le May-sur-Èvre, Les Cerqueux-sous-Passavant (Lys-Haut-Layon), Maulévrier, Montilliers, Nuaillé, Nueil-sur-Layon (Lys-Haut-Layon), Passavant-sur-Layon, Saint-Paul-du-Bois, Somloire, Tigné (Lys-Haut-Layon), Tancoigné (Lys-Haut-Layon), Trémont (Lys-Haut-Layon), Vihiers / Le Voide / Saint-Hilaire-du-Bois (Lys-Haut-Layon).

RENSEIGNEMENTS

Le bureau d'études Alter public a été mandaté par l'Agglomération du Choletais pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches et vous conseiller sur la faisabilité technique et financière de votre projet de rénovation.

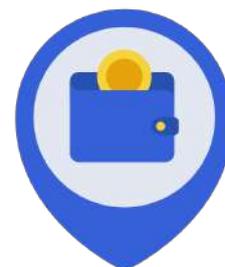
Contact

Alter Public
Tél. : 02 41 46 80 41
opah.choletais@anjouloireterritoire.fr

Les Bourses communales et intercommunales

La Ville de Cholet et l'Agglomération du Choletais versent différentes bourses aux jeunes :

- > la bourse communale d'enseignement secondaire,
- > la bourse initiatives jeunes,
- > la bourse intercommunale d'enseignement supérieur,
- > la bourse intercommunale d'aide à l'orientation,
- > la bourse intercommunale pour stage ou séjour académique à l'étranger,
- > la bourse intercommunale de soutien au concours du Meilleur Apprenti de France.



Renseignez-vous sur Cholet.fr

Lutte contre les nuisances sonores

Tout bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé, par sa durée ou sa répétition ou son intensité, et causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que :

- Tondeuses à gazon,
- Pompes d'arrosage à moteur à explosion,
- Tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... etc.

Ces travaux peuvent être effectués seulement :

- > **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 19 h 30**
- > **les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 19 h 00**
- > **les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00**

Les occupants de locaux d'habitation et leurs dépendances doivent prendre toutes les dispositions pour ne pas troubler le voisinage notamment par l'usage fréquent, répétitif ou intempestif d'instruments de musique, d'appareils électroménagers (radio, télévision, chaîne hifi, machine à laver, etc.), ou par la pratique d'activités non adaptées.

Défibrillateur



CES ÉQUIPEMENTS SONT INSTALLÉS À LA MAIRIE ET À LA SALLE DE SPORTS.

Demander ou renouveler un titre d'identité

Vous souhaitez faire une demande de passeport et/ou de CNI : vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR) afin que celle-ci puisse recueillir votre demande.

L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) met à disposition un moteur de recherche afin de vous permettre de trouver un rendez-vous disponible dans les plus brefs délais. Pour cela, il faut renseigner votre localisation puis choisir le rendez-vous disponible qui vous convient le mieux.

Pour rappel, le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition que celle-ci soit équipée d'une station d'enregistrement.

<https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>

Délai d'obtention variable selon la période de l'année : **le pic d'activité se situe entre mars et août.** Pour

connaître le suivi de votre demande, vous pouvez vous adresser auprès de votre mairie de dépôt.

La mairie de Vezins ne délivre plus de pièce d'identité, il faut donc vous rendre dans une autre ville.

Les communes les plus proches pouvant délivrer les pièces d'identité : Cholet, Le May-sur-Evre, Chemillé-en-Anjou, Beaupréau-en-Mauges, Chalonnes-sur-Loire, Lys-Haut-Layon, Mauges-sur-Loire

Durée de validité: 10 ans + 5 ans.

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sécurisées, délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées de 5 ans (10+5). La prolongation de la durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche. La date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité de la CNI soit prolongée de 5 ans.

Frais de gardes animaux errants

Soyez vigilants à ne pas laisser errer ou aboyer votre chien. Pensez à ceux qui doivent se lever tôt ou ceux qui se reposent. Pour favoriser l'entente de voisinage, rentrez votre animal, prenez toutes les dispositions pour qu'il ne s'échappe pas.

Les animaux errants (chiens ou chats) sont gardés au chenil situé Chemin du Mètreau. Le chenil a été spécialement mis en place en 2021 face à la recrudescence d'animaux retrouvés sur la voie publique. En effet, les agents comme élus devaient faire le nécessaire bien trop souvent sur des horaires du soir, de la nuit ou durant le week-end.

- > forfait de prise en charge : 60 €
- > hébergement journalier : 25 €

Propreté Déjections canines



Face aux déjections canines qui font l'objet de nuisances toujours plus récurrentes, voici un petit rappel des règles :

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, que ce soit sur les trottoirs, dans les espaces verts, les espaces de jeux pour enfants, et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une amende forfaitaire de **35 €**.

Afin de limiter les déjections canines, la commune s'est équipée de sacs prévus à cet effet. Ils sont gratuitement mis à la disposition des propriétaires de chiens sur le site de la Coulée des Douves.

Un geste simple pour une commune propre !



Pompes Funèbres • Travaux de cimetières • Articles funéraires
Maisons funéraires • Monuments funéraires

Indépendant du funéraire !

Saint-Macaire-en-Mauges La Séguinière Trémentines
Torfou Cholet
Le May sur Evre Beaupréau

RENOUILLEAU FRÈRES
Services funéraires

02 41 46 66 27

Plus d'informations : www.gfreres.fr

DAD
informatique
.com

Vente & dépannage

- Ordinateur PC
- Mac
- Smartphone
- Tablette
- Alarme
- Vidéo-surveillance
- Domotique



02 41 555 661

3 rue du breuil lambert 49340 Nuillé

Tenir son chien en laisse une question de sécurité

La Commune de Vezins vous rappelle qu'il est obligatoire de tenir un chien en laisse dans la rue, les espaces verts et les parcs. Toute dérogation peut être sanctionnée.

Cette mesure est imposée en raison de plusieurs débordements, notamment à la Coulée des Douves. Les animaux sont au contact direct des promeneurs ainsi que des autres animaux c'est pourquoi il faut permettre à chacun de se balader en toute confiance.

De plus, cela maintient les animaux en sécurité en évitant les fuites ou les morsures et permet de conserver un cadre de vie propre en gardant un œil sur les déjections à ramasser.

Vous êtes donc invité(s) à tenir vos chiens en laisse lors de vos promenades.

Paroisse Sainte Marie des Sources de l'Èvre

La paroisse Sainte Marie des Sources de l'Èvre regroupe 4 relais : Vezins, Chante-loup-les-Bois, Nuillé et Trémentines.

Secrétariat paroissial

2 Place Hubert Cassin - 49340 Trémentines
02 41 62 59 59
secretaire.paroisse.eap@outlook.fr

Correspondant Relais de Vezins

Mme Marie-Madeleine BREGEON :
02 41 58 05 15
Madame Béatrice Cesbron
Salle Saint Pierre - 13 bis rue Saint Pierre
Une permanence est assurée le mardi de 10 h à 11 h.
Plus d'informations sur le site internet :
www.choletcatho.net

Achat groupé de fioul domestique

Madame Bernier s'occupe du service de groupement de fioul sur la commune. Passer commande en grande quantité permet de bénéficier de tarifs avantageux !
Tél. 02 41 64 46 17

Dates de livraisons jusqu'à fin 2023

- > Mardi 5 septembre
- > Mardi 3 octobre
- > Mardi 7 novembre
- > Mardi 5 décembre

Emmaüs Collecte Vezins



Vous souhaitez faire un don à la communauté Emmaüs ?

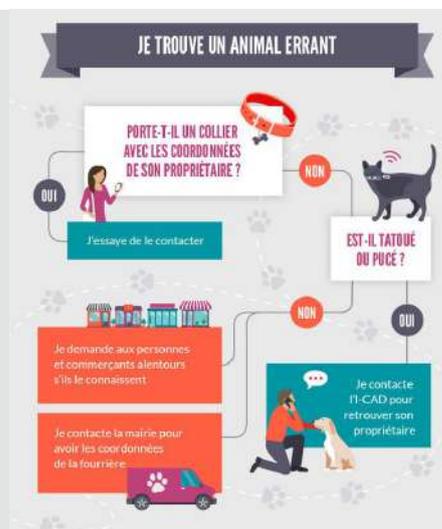
Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 12 h, une permanence est tenue au local situé rue des Frairies, à proximité de la cour de l'école de l'Èvre.

Odile et Alain Bouvet s'occupent de ces permanences, et Yvette Merlet vient également apporter son aide de temps en temps.

Le saviez-vous ? En dehors de Cholet, ce point de collecte est le seul des communes environnantes.

Je trouve un animal errant Identification I-CAD

L'identification au cœur d'un réseau de professionnels Le Fichier National I-CAD est un outil de référence pour la protection des populations tant humaines qu'animales, dans le cadre de leurs interactions. Ainsi, on compte parmi les usagers de ce fichier, tous les professionnels de la filière animale tels que : les vétérinaires, les éleveurs, les animaleries, les refuges, les fourrières et les associations mais aussi les professionnels en charge de la protection des citoyens comme la police, la gendarmerie, les pompiers, les municipalités et l'État. L'ensemble de ces acteurs consulte et utilise le fichier quotidiennement, contribuant ainsi à la traçabilité des animaux et à la fiabilité des informations.



Balayage et désherbage

L'entreprise COVED interviendra pour le balayage mécanique des rues de la commune **les 22-23 juin et 3-4 août 2023.**

Afin de faciliter le trajet de la balayeuse et ainsi d'optimiser le nettoyage de nos caniveaux, nous vous invitons à libérer la chaussée et à ne pas laisser vos véhicules sur la voie publique ce jour-là.

Planning désherbage vapeur 2023

- > Du 26 juin au 7 juillet
- > Du 7 au 18 août
- > Du 4 au 15 septembre

Nettoyage du mobilier urbain 2023

- > Du 25 septembre au 6 octobre

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année !

Largement pratiqué, cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes pour l'environnement et toxiques pour la santé (affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers, etc).

Pourtant depuis le 10 février 2020, le code de l'environnement l'interdit ! Cette infraction expose le contrevenant à une amende de 750 € (article R541-78).

Des solutions alternatives existent :

- Le compostage domestique,
- Le broyage et le paillage (voir notre article sur l'opération « broyage de vos branchages » proposée par Cholet Agglomération).




GARAGE BOUVET.S

garage-bouvet@orange.fr 02 41 49 96 37
21 rue de cheneveau 49340 VEZINS

- 

ENTRETIEN ET RÉPARATION MULTIMARQUES
- 

DIAGNOSTIC ÉLECTRONIQUE
- 

PIÈCES D'ORIGINE*
- 

GARANTIE CONSTRUCTEUR PRÉSERVÉE
- 

CARROSSEIRE PEINTURE

* Pièces de qualité équivalente à l'origine, renouvelées, de réemploi et adaptables, également disponibles .



SAS ROBERT GAULTIER

☎ **02 41 75 88 14** ✉ robert.gaultier@wanadoo.fr

📍 ZI La Loge
Rue Simone Veil - VIHIERS 49310 Lys-Haut-Layon <http://robertgaultier.com>



BORDRON Associés
PARTICULIER / INDUSTRIEL / TERTIAIRE

11 rue de Beauregard – 49300 CHOLET -
Tél. 02 41 55 41 28
E-mail : contact@bordron-associés.fr
www.bordron-associés.fr

- *Électricité*
- *Plomberie – Chauffage*
- *Climatisation*
- *Énergies Renouvelables*
- *Entretien Maintenance*











URGENCES

Pompier	18
Numéro d'urgence européen	112
Gendarmerie de Vezens	02 41 64 40 02
S.A.M.U	15
Centre Antipoison	02 41 48 21 21
Violences Femmes Info	39 19

SERVICE MÉDICAUX

Pharmacie

Pharmacie HAMON-PAUL Brigitte
46 rue de Cheneveau 02 41 64 45 61
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9 h - 12 h 30 / 14 h 30 - 19 h
Jeudi : fermé - Samedi : 9 h - 12 h 30 / fermé l'après-midi

Infirmières

15 rue de Cheneveau
Mme Sylvie DEFOIS
Mme Catherine COMBEAU..... 06 10 04 51 48

Médecins généralistes

4 rue du Chapelet *sur rendez-vous*
Dr Cristina CODREANU 02 41 28 00 33
Dr Bogdan DRAGOMIR 09 75 88 91 10

Kinésithérapeutes

1 Square des Jardins 02 41 64 44 93
..... *sur rendez-vous*
M. Mickael RUPIN
Mme Julie GIBOIRE
Mme Emilie ALBERT
M. Sylvain CESBRON
Mme Christine LANDEAU

Clinique Vétérinaire de la Forêt

23 rue de Cheneveau 02 41 64 40 10
Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Samedi : 8 h 30 - 12 h - secretariat.cabveto.foret@orange.fr

Ambulances Baranger - Cailleau

Commune de stationnement 02 41 30 70 28

Centre Hospitalier

1 rue Marengo à Cholet 02 41 49 60 00

Polyclinique du Parc

Avenue des Sables à Cholet 02 41 63 42 00

SERVICES COMMUNAUX

Mairie et Agence Postale

Place Flandres Dunkerque 02 41 49 02 60
mairie@mairie-de-vezins.com
Lundi, mercredi, vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h 30

Cimetière s'adresser à la Mairie

SERVICES ENFANCE

Périscolaire et accueil de loisirs extrascolaire

Les P'tits Potes 02 41 64 94 65
enfance@mairie-de-vezins.com 09 61 28 12 94

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Maison Départementale des Solidarités du Choletais (MDS)

26 Avenue Maudet
49300 CHOLET 02 41 21 51 00

Service Gestion des Déchets de l'AdC

Direction de l'Environnement
Bâtiment Mail 2 (1^{er} étage)
contactdechets@choletagglomeration.fr
49300 CHOLET 0 800 97 49 49 (N° vert gratuit)

Déchèterie des Humeaux

Route de Trémentines - 49340 VEZINS
Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30

SCOLARITÉ

École publique de l'Évre

Place Flandres Dunkerque ce.0490676u@ac-nantes.fr
Directrice : Mme Blandine BINET 02 41 49 02 64

École privée Saint Joseph

Impasse Joseph Giron vezins.stjoseph@ec49.fr
Directeur : M. Bruno ROBIN 02 41 64 40 05

SERVICES DIVERS

Bibliothèque Marque-Pages

4 rue des Écoles - 49340 VEZINS 02 41 62 84 73
bib_vezins@choletagglomeration.fr
Mercredi : 10 h 30 - 11 h 30 / 16 h 30 - 18 h 30
Vendredi : 16 h - 18 h - Dimanche : 10 h 30 - 12 h

Centre des Finances Publiques

42 rue du Planty
49300 CHOLET 02 41 49 58 20

Sous-Préfecture

30 rue Trémolière
49300 CHOLET 02 53 57 90 62

Préfecture

Place Michel Debré
49100 ANGERS 02 41 81 81 81

Conseil Départemental de Maine-et-Loire

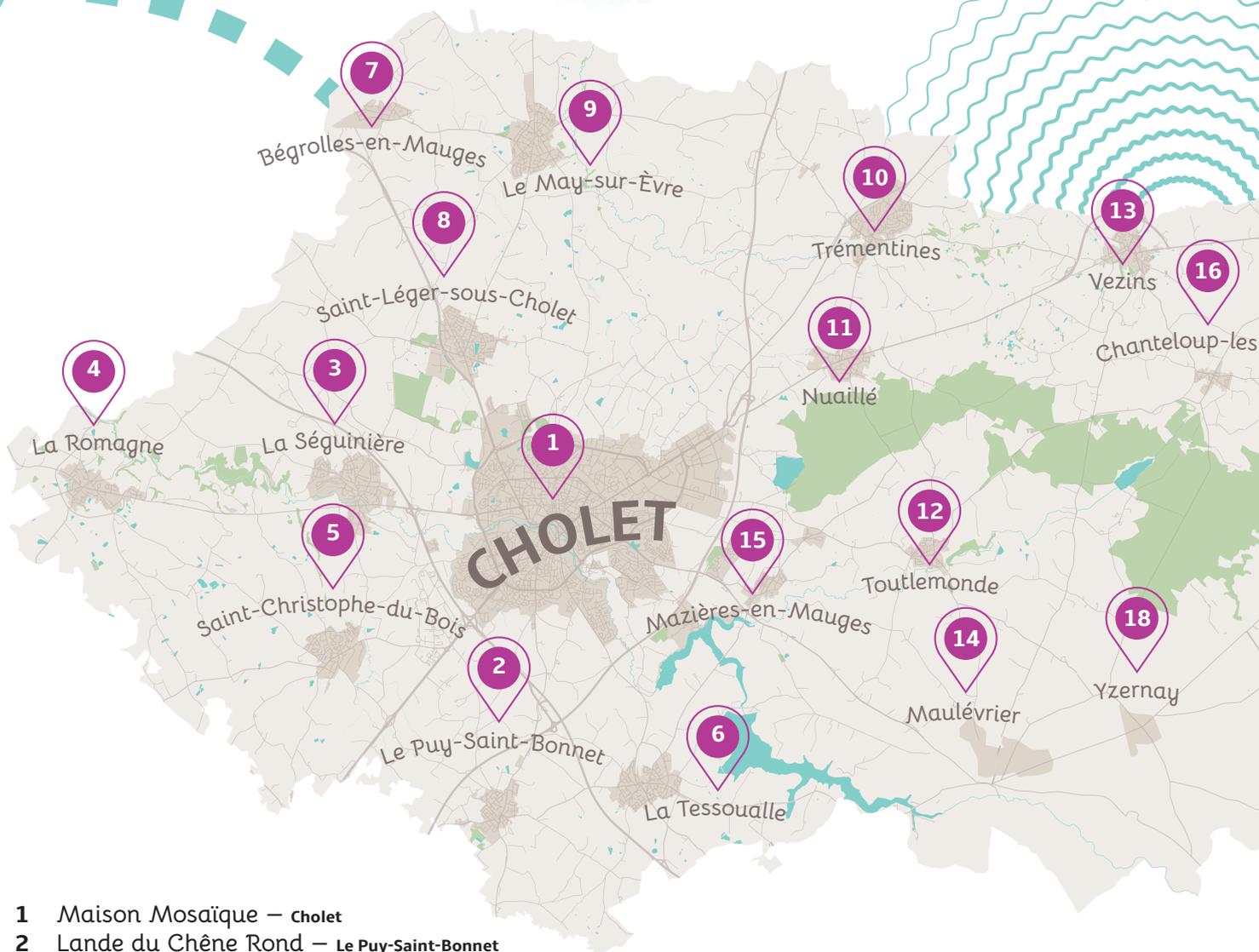
48B bd du Maréchal Foch
49100 ANGERS 02 41 81 49 49

Conseil Régional des Pays de La Loire

1 rue Loire
44000 NANTES 02 28 20 50 00

Commerces, services, entreprises... consultez notre site internet !

Trésors de l'Agglomération du Choletais



- 1 Maison Mosaïque – Cholet
- 2 Lande du Chêne Rond – Le Puy-Saint-Bonnet
- 3 Moulin de la Cour – La Séguinière
- 4 Le Bouchot – La Romagne
- 5 Pont de la Rousse – Saint-Christophe-du-Bois
- 6 Lac du Verdon – La Tessoualle
- 7 Abbaye de Bellefontaine – Bégrolles-en-Mauges

- 8 Étang communal – Saint-Léger-sous-Cholet
- 9 Église Saint-Michel – Le May-sur-Èvre
- 10 Au Fil de l'Èvre – Trémentines
- 11 Chapelle et jardin du presbytère – Nuillé

TRÉSORS

Définition officielle Le Robert :

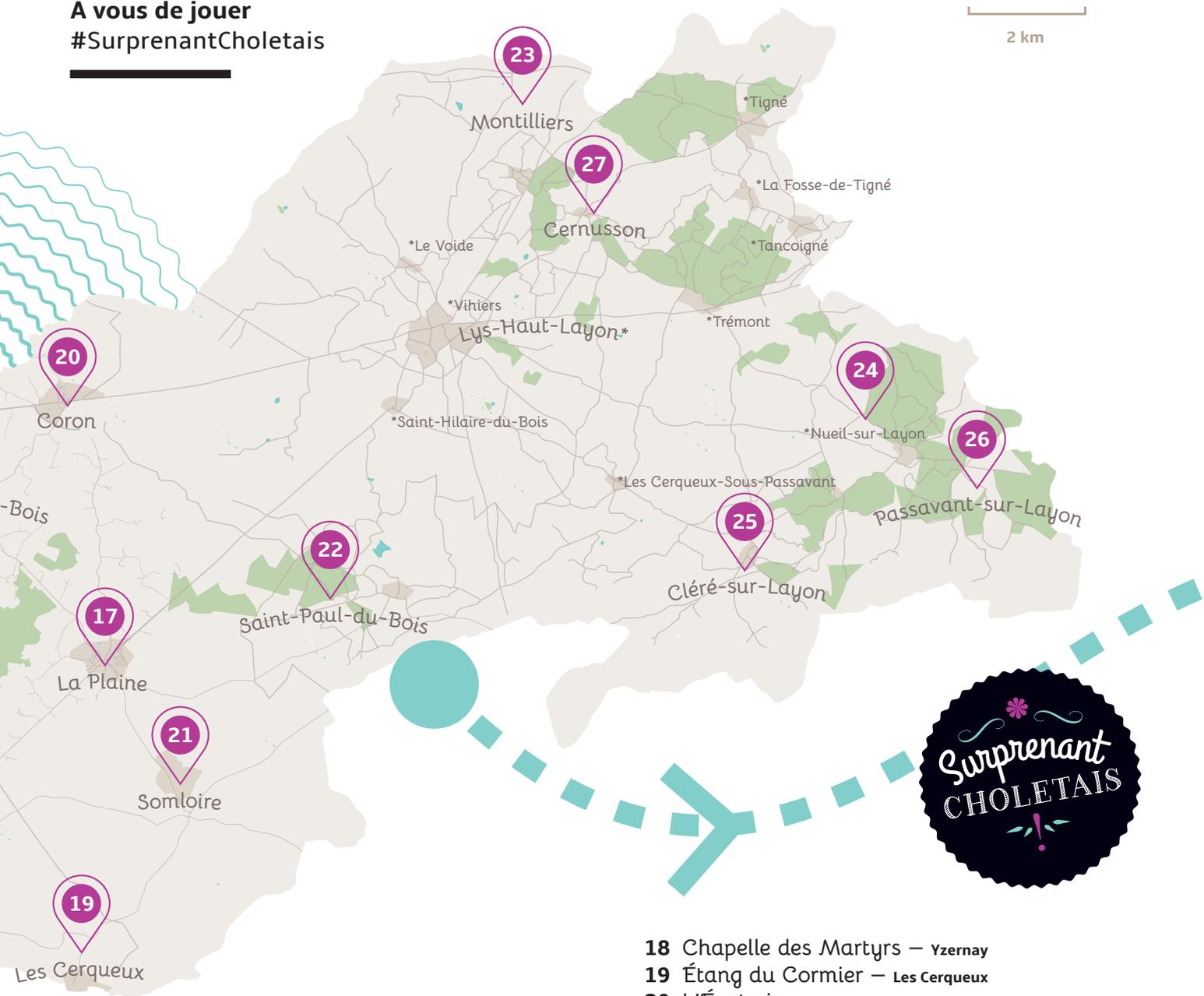
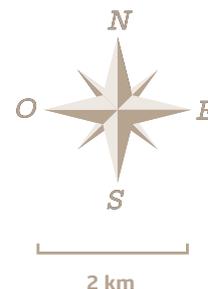
« Ensemble de choses précieuses amassées et cachées. »

Définition officielle de La Team :

« Ensemble de pépites locales que les Surprenants Choletais souhaitent vous faire découvrir, tout en voyageant... juste à côté. L'idée est d'en prendre plein les yeux (et les appareils photos). »

À vous de jouer

#SurprenantCholetais



- 12 Le Trézon – Toutlemonde
- 13 Boule de fort – Vezins
- 14 Parc Oriental – Maulévrier
- 15 Parc Demartial – Mazières-en-Mauges
- 16 Étang de Péronne – Chanteloup-les-Bois
- 17 Église Saint-Gervais et Saint-Protais – La Plaine

- 18 Chapelle des Martyrs – Yzernay
- 19 Étang du Cormier – Les Cerqueux
- 20 L'Écoterie – Coron
- 21 Bords de l'Ouère – Somloire
- 22 L'Envers du Décor – Saint-Paul-du-Bois
- 23 Le Prieuré – Montilliers
- 24 Lieu-dit Vaillé-Rochereau – Nueil-sur-Layon - Lys-Haut-Layon
- 25 Chapelle et fontaine Saint-Francaire – Cléré-sur-Layon
- 26 Étang et Château – Passavant-sur-Layon
- 27 Motte féodale – Cernusson



AVEC LE CRÉDIT MUTUEL, DONNEZ VIE À VOTRE PROJET IMMOBILIER.

Une banque qui gère mon projet **de A à Z**,
ça change tout.

Prêt immobilier - Assurance - Protection du domicile

Crédit Mutuel Trémentines
Place de l'Abbé Thuillier
02 41 21 49 49

Crédit  Mutuel

Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt, si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'acquéreur les sommes versées.

Crédit Mutuel Trémentines - RCS 786 219 790 00023. Tél. 02.41.21.49.49.
Crédit photo : Getty Images. Avril 2022.

VEZINS

LOTISSEMENT DE L'EPILETTERIE
Route de Maulévrier

GPI
GUILMONT PROMOTION IMMO
4 rue de Pineau
49300 CHOLET



MAISON T4 DE 95 M² - TERRAIN 483 M²

**A
VENDRE**

**POUR
HABITER
OU
INVESTIR**



MAISON T3 DE 81 M² - TERRAIN 478 M²

**DISPONIBLE
DE SUITE**



MAISON T3 DE 81 M² - TERRAIN 477 M²

RENSEIGNEMENTS AU **06 26 54 01 45**
VISITE SUR RENDEZ-VOUS
gpi@guimontpromotion.immo
<https://www.guimontpromotion.immo>

LSP

La signalisation
professionnelle

425 rue Pierre et Marie Curie
ZA des Couronnières
Lire
49530 ORÉE D'ANJOU
Tél. : 02 40 98 62 75
Courriel : contact@sarl-lsp.fr
Site internet : www.ste-lsp.com

*Votre sécurité
est notre priorité !*

La signalisation horizontale

La signalisation verticale

Les aménagements spécifiques